



Photo: Diane Labarre

Que nos souhaits
agrémentent votre Noël



Photo: Alexey Kljatov

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **20 décembre 2013.**

ADMINISTRATEURS

Réjean Pellertin	Président	259-7623
Raynald Laflamme	Vice-président	717-2659
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Jean Dominique Rousseau	472-0665
Sylvie Allaire	472-0559
Lorraine Lamonde	259-2433

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Sylvie Allaire

Photographe

Jean Rousseau

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications
Culture
et Communications*

Québec 

Journal *réalisé
bénévolement*
St-François *communautaire*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00\$	635,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François.

Tirage: 700 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

Dîner de Noël des Fermières.....	4
Dernier dîner de l'année de la FADOQ.....	4
Rénald Roy à la barre d'un conseil renouvelé.....	5
«Je me retire la tête haute» Fernand Bélanger.....	5
Entrevue avec Rénald Roy, candidat élu à la mairie.....	6, 12
Une tragédie qui a secoué toute une communauté.....	7
De difficiles moments pour les élèves et le personnel de l'école.....	7
Entrevue avec Mario Marcoux, candidat défait à la mairie.....	8
«Je donnerai le meilleur de moi-même pour relever ce défi avec fierté».....	8
Une toute nouvelle patinoire à Saint-François.....	9
À vos prières ! Sont retournés vers le Père.....	10, 11
Présente dans l'absence... Frédérique Pouliot, 11ans.....	11
Grand-père et petit-fils honorés de la Médaille du Lieutenant gouverneur.....	13
La chronique du pompier.....	14
« Je me suis battu fort pour les valeurs que nous véhiculons» Mario Marcoux.....	15
«Merci aux 398 électeurs qui ont eu confiance en moi» Étienne Guimont.....	16
«Pourquoi n'ai-je pas demandé un recomptage» Jean-Pierre Laflamme.....	17
«Il est de mon devoir de mettre à l'avant-plan le citoyen» Marcel Bonneau.....	17
Bec et Plusmes: Un recensement, vous dites?.....	18
«J'ai fait la promesse de vous écouter et je vous assure que je vais la tenir».....	19
«Être à votre écoute pour vous servir du mieux que je pourrai».....	19
Comité en formation pour un tournoi de balle donnée.....	19
de Bric et de Broc.....	20-21
Le temps des fêtes est un bon moment pour accumuler vos bouteilles.....	22
Les élèves étaient conviés à leur bal costumé.....	22
Entrevue avec Guillaume Nicole.....	22
Le Noir et Or invaincu lors de sa saison automne 2013.....	23
Compétition Cross-country de Montmagny.....	23
Pensée Positive: Noël, je vois loin.....	25
Livraison de l'édition de janvier.....	27
Les petites annonces de L'Écho.....	27
Bienvenue aux nouveaux membres 2013-2014.....	27
L'Écho municipal.....	16 pages

Mot du maire

«L'important...

dégager un consensus pour le plus grand bien de la population»

Chers concitoyennes et concitoyens

Mes premiers remerciements iront, vous en conviendrez, à ma conjointe Claudette, qui a ouvert son cœur à la population en acceptant de me partager un peu avec vous.



Merci à vous, gens de Saint-François, qui m'ont choisi pour vous représenter durant les quatre prochaines années. Merci aussi à tous ceux qui ont travaillé toujours bénévolement à cette élection, autant du côté du conseil antérieur que du côté de l'Équipe du changement. Le travail de bénévole est important dans toutes les sphères d'activité et mérite d'être souligné.

Vous avez choisi un nouveau maire et de nouveaux conseillers. Nous avons déjà commencé à travailler ensemble. Bien sûr, on ne sera pas toujours d'accord sur tous les points, mais l'important c'est qu'on réussisse à dégager un consensus pour le plus grand bien de la population. J'anticipe une bonne collaboration de tous les membres autour de la table.

En terminant, je ne saurais passer sous silence le travail colossal qui a été fait par toutes les personnes du conseil précédent. Certains, depuis plus d'une décennie. Ils ont tous œuvré pour laisser la municipalité dans la meilleure situation financière possible. Merci Yves, Auguste, Jean-Yves, Fernand, Frédéric et Jonathan.

Bonne saison hivernale, soyez prudents! ☺

Rénald Roy, maire



La Coop
Rivière-du-Sud



**Joyeuses Fêtes
à tous !**

FAITES-LEUR PLAISIR...
LAISSEZ-LES CHOISIR!



St-François
34, Ch. St-François O
259-7715

Berthier-sur-Mer
23-B, Principale Est
259-7718

La Durantaye
25, Olivier-Morel
884-2802

St-Damien
35, rue St-Jean
789-2477

Dernier dîner de l'année de la FADOQ

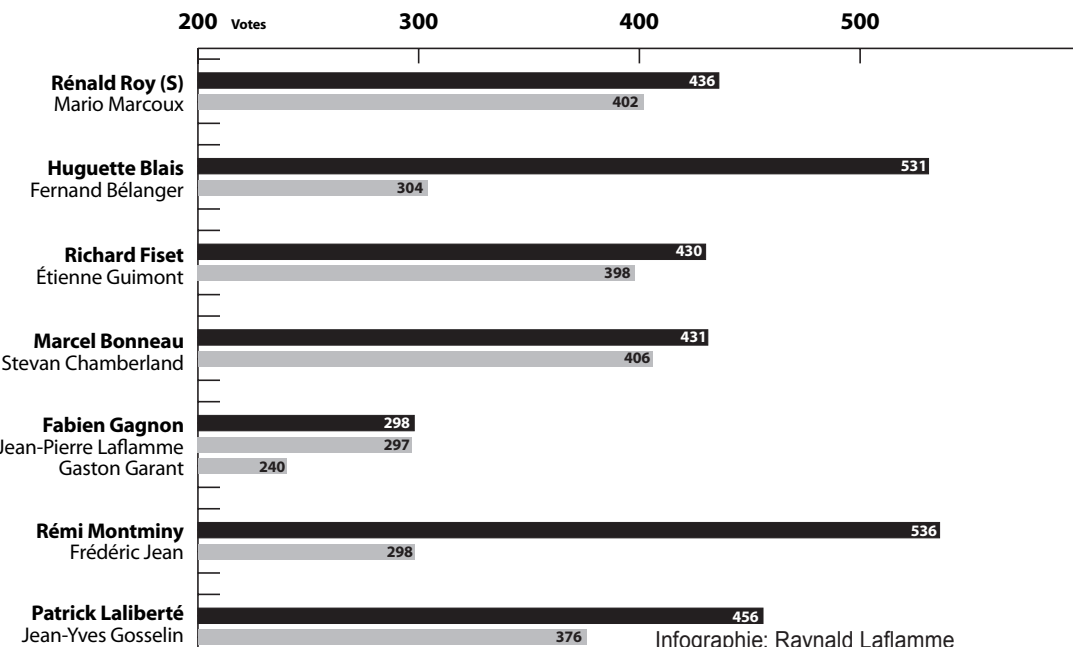
La FADOQ de Saint-François tiendra son dernier dîner de 2013 le 18 décembre à 11h au Restaurant L'Arrêt-Stop. Réservation avant le 16 décembre aux numéros suivants : 418-259-7866 ou 418-259-2023. Tournoi de charlemagne les 15 et 22 décembre à 13h au couvent de Saint-François. Nous reprendrons nos activités le 15 janvier 2014. Joyeuses fêtes à tous nos membres! ☺

Dîner de Noël des Fermières

Le cercle de fermières invite ses membres à son dîner de Noël le mardi 10 décembre à 11h30 au Restaurant L'Arrêt-Stop. Les fermières qui désirent participer à un échange de cadeaux sont invitées à le faire.

Merci aux personnes qui s'impliquent dans nos œuvres humanitaires: la fondation Mira et *Osez le donner*. Nous tenons à remercier les employés du bureau municipal et les bénévoles du journal *L'Écho* pour leur disponibilité. Joyeuses fêtes à tous! ☺

Source: Cercle de fermières



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

La population s'est prononcée

Rénald Roy à la barre d'un conseil renouvelé

La population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a tranché. Avec un taux de participation de 68,3% des 1241 électeurs inscrits, elle a choisi de confier la mairie à Rénald Roy, le seul conseiller d'expérience à avoir résisté au vent de changement. Pour les quatre prochaines années, il mènera donc les affaires municipales avec six nouveaux conseillers qui en sont à leurs premières armes en gestion municipale

✍ par Raynald Laflamme

Cette élection qu'on savait captivante dès la fin de mise en candidature avec une opposition à tous les postes n'a pas fait mentir. Et le résultat a pu en étonner plus d'un, avec des défaites importantes dans les deux camps.

Pour un, l'équipe en place menée par Rénald Roy n'a pu compter sur une arrière-garde d'expérience avec les défaites de Fernand Bélanger au poste 1, Frédéric Jean au poste 5 et Jean-Yves Gosselin au poste 6. Seuls les nouveaux candidats recrutés, Richard Fiset au poste 2 et Fabien Gagnon au poste 4, iront ser-
rer les rangs derrière le maire Roy.

Pour l'autre, c'est une demi-victoire pour Mario Marcoux et l'Équipe du changement. Le chef de a dû concéder le siège de maire tout en applaudissant l'élection de quatre membres de son équipe: Huguette Blais au poste 1, Marcel Bonneau au poste 3, Rémi Montminy au poste 5 et Patrick Laliberté au poste 6.

Saint-François se retrouve donc avec l'Équipe du changement majoritaire. Le maire Rénald Roy devra composer avec ces conseillers de l'Équipe du changement en plus de donner le ton à tous ces nouveaux venus en politique municipale.

L'unité de ce nouveau conseil dépareillé sera fragile. Déjà, des candidats défaits étaient présents à la séance du conseil du 11 novembre

Photo: Jean Dominique Rousseau



Lors de leur assermentation, Marcel Bonneau, conseiller siège 3, Richard Fiset, conseiller siège 2, Huguette Blais, conseillère siège 1 et nommée maire suppléant, Rénald Roy, maire, Fabien Gagnon, conseiller siège 4, Rémi Montminy, conseiller siège 5 et Patrick Laliberté, conseiller siège 6.

qui était soirée d'assermentation des candidats élus. De simples observateurs? Pas tout à fait! Certains, à titre de citoyens avertis, ont déjà pris leur droit de parole.

C'est au chef que l'on reconnaît la qualité de l'orchestre a confié un ancien maire de Saint-François. La population souhaite assurément entendre autre chose que de la cacophonie autour de la table du Conseil. ☉

«Je me retire la tête haute»

– Fernand Bélanger

Bonjour citoyennes et citoyens de Saint-François,

Par la présente, je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont déplacées lors de l'élection municipale du 3 novembre dernier. Gros merci à tous les votants qui m'ont fait confiance malgré la défaite. Je ne suis pas amer et sans rancune, croyez-moi.

Je me retire la tête haute et avec la satisfaction du devoir accompli. Je tiens à féliciter les nouveaux élus et je leur souhaite la meilleure chance dans la réalisation future de leurs projets.

Souhaitons que les quatre prochaines années se déroulent dans l'harmonie pour le bien-être de tous les citoyens et citoyennes de notre belle paroisse. Restons unis et relevons les défis. Merci encore! ☉



Fernand Bélanger, conseiller défait, siège 1

Entrevue avec Rénald Roy, candidat élu à la mairie

Le choc passé, le nouveau maire mesure pleinement le rôle que lui a confié la population

« Les élections sont passées. On n'a plus deux équipes. Il n'y a plus de rivaux. Il y a une seule équipe et je veux que tout le monde travaille ensemble. »

✍ par Raynald Laflamme

Pour tout dire, les résultats du 3 novembre ont été déstabilisants pour le maire nouvellement élu, Rénald Roy. Il pensait bien obtenir un résultat plus probant que la trentaine de voix qu'il a obtenu de plus sur son adversaire de l'Équipe du changement, Mario Marcoux. Et de plus, il aurait bien aimé que ses conseillers sortants, Fernand Bélanger, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin le rejoignent à la table du conseil, histoire de poursuivre le travail amorcé.

Il mesure pleinement le rôle que lui a confié la population : voire aux affaires de la Municipalité avec une toute nouvelle équipe de conseillers, dont quatre qui ont été élus sous la bannière de l'Équipe du changement. Sa tâche sera de faire l'unité avec tous ces nouveaux venus en politique municipale.

« Évidemment, ce sont tous des gens intelligents ; des gens de bonne volonté. On ne peut faire autrement que de laisser la chance au coureur. D'ailleurs on a déjà commencé les discussions. Ça va quand même assez bien. »

Lorsqu'il est question que l'Équipe du changement s'amène au conseil avec le programme qu'elle a proposé à la population en campagne électorale, il souligne que « s'ils (les conseillers de l'Équipe du changement) ont l'intention d'en parler, ils en n'ont pas fait beaucoup état. On est plus au point de former les comités ».

Sa première nomination va à l'endroit de Huguette Blais de l'Équipe du changement, conseillère no 1, au poste de maire suppléant. Elle remplace donc le conseiller défait, Frédéric Jean, qui occupait cette fonction depuis son entrée au conseil en 2011 à la faveur d'une élection partielle à la suite du retrait de Ernest Lachance.

On sent déjà que sous son mandat, il entend insuffler une nouvelle image au conseil municipal. « J'ai insisté et je vais insister encore sur le respect en assemblée publique », en constatant qu'il a déjà été témoin de dérapage et qu'il ne se sent pas bien dans cette atmosphère. « J'aime bien que tout le monde travaille ensemble et que ça se parle comme du monde. On est capable de se parler, même si on n'est pas d'accord. »

Des dossiers ont laissé ce genre d'amertume de travers dans la gorge : le presbytère et spécialement le module de jeux du Parc Olivier-Tremblay. « Dans ce dossier, il y a des paroles qui n'auraient pas dû être dites ». Ce qu'il retient davantage de cette saga, c'est que le conseil de l'époque a été trop prompt à rendre une décision en faveur des familles qui souhaitaient cette installation dans le secteur Morigeau. Même si au final le conseil n'a pas renversé sa décision initiale, Rénald Roy retient que « personnellement, moi ça m'a appris qu'il ne faut pas décider trop vite des fois. Il y a toujours quelqu'un quelque part qui est contre. Il faut écouter tout le monde même si le projet semble répondre à un besoin de ceux qui le demandent. C'est la leçon que je retiens. »

Le travail du conseil s'est amorcé publiquement le lundi 18 novembre avec le discours du maire sur la situation financière de la Municipalité, prélude au dépôt du budget le lundi 16 décembre. Pour cette première, il a préféré donner la parole au directeur général expliquer l'état des finances publiques. La Municipalité a dans ses coffres 375 000\$ pour terminer son exercice financier se terminant le 31 décembre. Le maire souhaite qu'il en reste bien un 100 000\$ « ça dépend si le début de l'hiver va être dur ». Il reste des travaux publics à compléter dont la patinoire permanente aux Loisirs, le parachèvement des 1^{re}, 2^e et 4^e rue du nouveau développement et les trous de la Route Rivard. D'autre part, le conseil a entériné à sa première séance la pose de ponceaux dans les deux fossés des approches nord et sud du pont de la Mon-

tée Morigeau question d'élargir l'emprise de la route de façon à ce que l'équipement de déneigement puisse travailler à diminuer l'effet tunnel lors de poudrière.

Au delà, en 2014, le maire voit dans les priorités du conseil de procéder à un aménagement harmonieux autour de la patinoire permanente, aménager l'aire de stationnement sur le terrain acquis voisin des Loisirs et compléter les 3^e et 4^e rues du développement puisque dans la première phase il ne reste que cinq terrains à vendre.

« Et dans un avenir plus lointain, il va falloir penser à un autre endroit pour faire du développement. » Dans le périmètre du village ? « À l'ouest du village, on est en zone verte. À l'Est, on est près de la shop (Garant). On sait tous que la shop, ça peut être problématique. Une partie du terrain près de la shop pourrait être aménagée avec un boisé, un genre de petit parc Saint-Nicolas (Montmagny) qui couperait la shop des nouvelles résidences. On pourrait faire de quoi de beau. »

Même s'il est conscient que les terrains se vendent comme des petits pains chauds « l'attrait du fleuve » chez nous voisins berthelais, il est d'avis que Saint-François comparer aux autres municipalités qui ne bordent pas le fleuve a beaucoup à offrir. « On veut attirer des jeunes familles. Ce sont les shops qui attirent les familles. J'espère que les shop qui sont en opération vont rester en opération. » Est-ce que l'agriculture est un frein au développement domiciliaire ? « La mauvaise réputation (les odeurs), ça a déjà été le cas. Plus aujourd'hui ! Évidemment, on est dans une paroisse agricole. Il y aura toujours des odeurs que les gens n'aiment pas. C'est une grosse paroisse agricole, industrielle et agricole. »

Bien malgré lui, il doit constater qu'une entreprise commerciale d'envergure s'appropriera à aménager ses nouvelles installations à Berthier-sur-Mer. « L'attrait de la 20 », concède-t-il. « Malheureusement pour nous autres, ce n'est pas nous qui allons collecter les taxes de ça. »

Suite à la page 12

Une tragédie qui a secoué toute une communauté

La violente collision du 6 novembre qui a fauché deux vies, Frédérique Pouliot et Christine Landry, a secoué toute une communauté, où fille et mère avaient lié de nombreuses amitiés dans leur communauté d'adoption.

✍ par **Raynald Laflamme**

Après que les premiers bulletins de nouvelles ont identifié une famille de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud comme étant victimes de cet accident, l'inquiétude des uns a été vite remplacée par le désarroi alors que le nom de Frédérique Pouliot, 11 ans, a commencé à circuler.

Au matin du 7 novembre, la direction et le personnel de l'école La Francolière que fréquentait la jeune fille, se sont mis en alerte avec l'aide de professionnels de la commission scolaire afin de répondre aux besoins des enfants, dont «les amis» de 5^e-6^e niveau, ceux et celles de 3^e-4^e fréquenté par Alexis, le jeune frère de la victime, lui aussi impliqué dans l'accident. Tout au long de la journée, les enfants ont été rencontrés en petit groupe afin de leur permettre d'exprimer leur chagrin, mais aussi leur incompréhension de la mort qui venait de leur voler en un instant une copine de classe. Une semaine après la tragédie, soit le mercredi 13 novembre, les élèves ont pu entendre le psychologue à la retraite, Germain Bilodeau, les entretenir des étapes du deuil.

Au travers des activités régulières, les enfants ont pu participer au processus d'adieu en multipliant la réalisation d'objets hommages, témoins à jamais de leur amitié.

«Nous avons contacté la famille et nous avons eu une belle ouverture», de préciser le directeur de l'école intégrée, M. Roger Langlois.

Ainsi, le chandail de football de Frédérique orthographié par tous les joueurs et entraîneurs, une boîte contenant tous les messages exprimés par les enfants, un montage photo réalisé par une mère impliquée dans le football scolaire, une gerbe de fleurs-papiers confectionnée par les élèves de 5^e-6^e années et sa photo de finissante du primaire dont a dû devancer de plusieurs semaines son traitement pour que, dans un cadre, elle accompagne au-devant de l'autel tous ces objets en sa mémoire.

Le samedi 16 novembre, jour des funérailles de Frédérique Pouliot et de Christine Landry, plusieurs parents et enfants, membres du personnel de l'école, se sont déplacés à Charny. À Saint-François, même le dépanneur du village où Christine Landry travaillait à l'occasion a fermé ses portes de 9 heures à 14 heures pour témoigner à la famille le soutien de leur communauté d'adoption. ☪

De difficiles moments pour les élèves et le personnel de l'école



Le numéro 65 du Noir et Or de l'équipe de football, Frédérique Pouliot.

Comme vous avez appris dans les nouvelles, nous avons perdu une élève de 6^e année et sa maman le mercredi, 6 novembre dernier. Frédérique Pouliot a perdu la vie dans un accident de la route. Ce fut des moments si difficiles et si intenses. Des intervenants sont venus nous aider et nous soutiennent encore à vivre cette épreuve. Nous savons qu'il faut en parler et partager ce que nous vivons.

Nous voulions prendre le temps de saluer notre Frédérique par l'intermédiaire de *L'Écho*. Elle était une amie serviable, chaleureuse, toujours souriante et très taquine. Elle était aussi une brigadière engagée et responsable. Notre numéro 65 de notre équipe de football. Elle croyait au Noir et Or et jouait avec tout son cœur. Elle était fière de faire partie de l'équipe et elle était aussi une combattante. Merci Frédérique pour ce que tu nous as apporté! Nous ne t'oublions jamais. Tu resteras toujours dans notre cœur. ☪

Source : Les élèves et le personnel de l'école La Francolière

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

Consultez nos chroniques sur notre site web
avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
— AVOCATS s.n. —

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Lemieux

Me Fradette

Me Boilard

Me Bouffard

Me Labrie

Me Théberge

Entrevue avec Mario Marcoux, candidat défait à la mairie

«Le résultat du vote est clair pour tout le monde»

«En présentant l'Équipe du changement et en faisant élire quatre des nôtres, on a créé une situation majoritaire. Ces quatre conseillers auront à travailler et à avoir de bons rapports avec les autres. Ils ne sont pas là pour être à couteaux tirés, mais pour faire ressortir ce que le monde voulait.»

par Raynald Laflamme

Candidat défait à la mairie, Mario Marcoux n'est pas amer du résultat obtenu même si les gens de Saint-François lui ont préféré son adversaire. «L'écart n'est pas si grand. Ça aurait pu aller d'un bord comme de l'autre», se console-t-il.

L'analyse qu'il fait du vote est claire pour lui: «Le fait d'avoir présenté une équipe, ça nous donnait beaucoup d'avantage. Ça nous permettait de présenter un plan d'action. Pour moi, c'est réellement clair, la population veut du changement. Le résultat du vote est clair pour tout le monde.»

Ainsi, le plan d'action qu'il a présenté en campagne électorale devrait lui survivre et être poussé par les membres élus de son équipe. Qu'il s'agisse d'une consultation publique, d'une politique de gestion des plaintes, d'un plan de déneigement. Autant d'éléments auxquels il a réfléchi et, croit-il, être une prémisse à un réel changement de façon de faire au sein du conseil municipal.

Croit-il sincèrement à un changement de mentalité? «Ça va être probablement dur pour Raynald [Roy] qui a fonctionné pendant une dizaine d'années avec l'ancien conseil. Mais il sait très bien la job qu'il a à faire. Il entre dans une nouvelle équipe qui n'est pas la sienne. Il va avoir à composer avec cela, c'est pour le bien de la population. Moi, j'offre ma collaboration.»

Le plus grand défi qu'il a déjà identifié est celui de redonner force à la «grande famille» que compose les gens de Saint-François. «À Saint-François, on dirait qu'on a de la misère à se rallier. Ce n'est pas bon pour notre développement, ce n'est pas bon pour rien.» Les pommes de discorde ont marqué plusieurs des grands dossiers, dont le presbytère et le parc Olivier-Tremblay. «Des dossiers qui ont fait beaucoup de division dans la population.»

Pour rassembler à nouveau cette «grande famille», Mario Marcoux croit fer-

mement qu'une consultation publique avec plénière, démocratique et participative en sera le fer de lance. «Quand tu fais cela, il est certain que tu te donnes de la misère. Mais une fois qu tu as fait cette démarche-là, alors là, on devient une grande famille avec un conseil qui est plus près de sa population.»

Une politique de gestion des plaintes sera aussi moussée par l'Équipe du changement. «Ça va donner du sérieux. Avec un formulaire ce ne sera pas que du bla-bla» Ça évitera, rappelle-t-il, le cas tout récent de la route Rivard et ses nombreux trous au sujet de laquelle, les citoyens ont adressé des plaintes sans trouver écho au sein du conseil municipal. Le plan de déneigement aussi fera partie des mesures à implanter. Il n'est pas normal, souligne-t-il, que les résidents des rues neuves ne soient pas en mesure de sortir tôt le matin avec leur véhicule pour aller travailler chez Garant alors qu'un résident de Lévis s'y rend plus facilement. «Toutes les 4 heures, tu fais ta ronde dans les rues neuves. Une fois que tu l'auras rodé [le plan de déneigement], tu vas être toujours dedans. Puis, tu pourras l'ajuster tous les ans.»

Pour Mario Marcoux, il ne fait aucun doute que les grandes lignes de son plan d'action vont faire leur chemin au conseil municipal, parce que les gens ont voté pour le changement. «Les autres [Fabien Gagnon et Richard Fiset] font aussi

partie du changement. S'ils ne le réalisent pas, tôt ou tard le temps va les rattraper.»

Et les loisirs

Mario Marcoux avoue que des citoyens par leur action durant la campagne électorale lui ont fait perdre la mairie. «Il y en a qui ont joué la game politique et ça, je suis capable de vivre avec cela. Quand ses qualités de gestionnaire ont été remises en cause et que ça trop grande accointance avec les loisirs furent déclarés sur la place publique, Mario Marcoux a cette réponse: «Être conseillé aujourd'hui, ce n'est pas l'affaire d'une élite. Le rôle d'au maire c'est d'être un bon père de famille. J'ai fait vingt ans de loisirs. L'expertise que j'ai acquise est d'être rassembleur. C'est-tu un défaut de faire participer du monde? Non! Quand j'ai municipalisé les loisirs, je n'ai jamais terminé ce que j'ai commencé. Je veux déposer un projet afin de créer un comité des loisirs. C'est un plus. Ainsi on ne travaillera pas dans le vide. On va s'assurer que ça lève. Moi j'offre ma collaboration.», affirme-t-il avec l'assurance de celui qui peut se vanter d'avoir réuni aux loisirs de 40 à 50 jeunes les vendredis soirs et qui pense encore pouvoir le faire «parce que je suis convaincu de pouvoir le faire. Si tu n'es pas convaincu, tu ne feras jamais rien.»



«Je donnerai le meilleur de moi-même pour relever ce défi avec fierté»

Le 3 novembre, vous m'avez transmis le mandat de vous représenter à titre de conseillère municipale. Je vous remercie de votre confiance et je peux vous assurer que je donnerai le meilleur de moi-même pour relever ce défi avec fierté. Je veux siéger au sein d'un conseil municipal transparent et à l'écoute des citoyens.

Pour le moment, des gens qui vivent à 40 minutes de chez nous ignorent où se situe Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il serait donc extrêmement gratifiant pour nous tous, si au cours des prochaines années, nous étions connus pour le dynamisme de notre population et si nous étions cités à titre de référence pour une saine gestion des affaires municipales.

Un merci tout spécial à Mario Marcoux de m'avoir donné l'opportunité de vous représenter!



Huguette Blais, conseillère, siège 1

Une toute nouvelle patinoire à Saint-François

Le conseil municipal sortant est fier de sa dernière réalisation. Une patinoire permanente dernier cri pour les citoyens actifs de Saint-François. Une installation de qualité, sécuritaire et accessible.

L'instigateur du projet, M. Jonathan Gendron est heureux du résultat: «Saint-François a toujours été un village de sportifs et l'ancienne patinoire était plus que défraîchie. Plusieurs gens viennent patiner à Saint-François et gageons qu'il y en aura encore plus cet hiver!»

Pour sa part, M. Yves Laflamme, maire sortant et lui-même patineur, est heureux de voir une installation de cette qualité dans sa municipalité: «Les gens de Saint-François pourront garder la forme cet hiver. De plus, cette installation vient se greffer au nouveau quartier résidentiel.



Fernand Bélanger, Frédéric Jean, Yves Laflamme, maire, Jean-Yves Gosselin, Jonathan Gendron, Yves Laflamme, directeur général et Auguste Boulet. Absent, Rénald Roy.

Photo : Courtoisie Municipalité de Saint-François

Un atout pour attirer des familles chez nous!»

Il faut savoir que le projet a bénéficié d'une subvention du gouvernement conservateur de l'ordre de 76 000\$. Ce qui diminue l'engagement monétaire de la municipalité de façon considérable.

La patinoire sera prête à vous accueillir aussitôt les temps froids arrivés et la 11^e édition du tournoi de hockey de Saint-François aura lieu le 1^{er} février prochain.

Pour plus d'images, www.stfrancois.ca, dans la section Loisirs. ☺

Source: Jonathan Gendron

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



À vos prières ! Sont retournés vers le Père...

Mme Christiane Blais décédée à l'âge de 55 ans, le 9 septembre 2013 à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle était l'amie de M. Denis Coulombe et la fille de M. Richard Blais de Saint-François et de Mme Germaine Jolivet, autrefois de cette paroisse. Une liturgie de la parole a été prononcée à Montmagny en présence des cendres, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-François.



Mme Claire Garant Chabot décédée à l'âge de 85 ans et 11 mois à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 septembre 2013. Elle demeurait à la résidence Jazz de Lévis et précédemment à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Elle était l'épouse de monsieur Jacques Chabot, la fille de feu monsieur Alphonse Garant et de feu dame Robertine Plourde et la mère de Lise, Suzanne et Jean-Pierre Chabot. Elle était la sœur de feu Honorat Garant, feu Oscar, feu Marcel, feu Daniel, feu Irénée, Lauriane, feu Thérèse, Monique et Jean-Marie Garant. Le service religieux a été célébré le samedi 28 septembre en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et de là au crématorium. Les cendres ont été déposées au cimetière paroissial.



M. Yvon Simard, autrefois de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, décédé à l'âge de 74 ans, le 4 octobre 2013, à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Monique Théberge et fils de feu monsieur Armand Simard et de feu dame Gracia Beaudoin et le père de Gaston, Sylvie, feu Marc, Dany, Véronique et Sébastien. Le service religieux a été célébré le samedi 12 octobre à la Chapelle Notre-Dame des Prairies, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.



M. François Blais décédé à l'âge de 88 ans, le 25 octobre 2013, au Centre d'hébergement de Saint-Fabien-de-Panet. Il était l'époux de madame Denise Morin et fils de feu monsieur Sylvio Blais et de feu madame Rose-Aimée Nicole et le père de Jacques, Mario, Réginald, Pascale et Michel. Le service religieux a été célébré le samedi 2 novembre en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.



M. Martin Paré décédé à l'âge de 68 ans, le 2 novembre 2013 à l'Hôpital de Montmagny. Il était l'époux de madame Agathe Coulombe et fils de feu monsieur Joseph Paré et de feu madame Diana Labbé. Il était le frère de M. Ernest, Géraldine, Simone, Jean-Yves et Carole Paré, tous de Saint-François. Le service religieux a été célébré le samedi 9 novembre en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. ☉



À vos prières ! Sont retournés vers le Père...

Mlle **Frédérique Pouliot** décédée à l'âge de 11 ans, le 6 novembre 2013 à Saint-Vallier. Née à Lévis, le 26 juin 2002, elle demeurait à Saint-François-de-la-Rive-Sud. Elle était la fille de feu madame Christine Landry et la sœur de Alexis et Samuel Pouliot. Les funérailles ont été célébrées le samedi 16 novembre en l'église de Notre-Dame du perpétuel secours de Charny.



Mme **Christine Landry** décédée à l'âge de 35 ans, le 8 novembre 2013 à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle était la fille de dame Françoise Caron et de feu monsieur Yvon Landry et la mère de feu Frédérique Pouliot et de Alexis Pouliot. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les funérailles ont été célébrées le samedi 16 novembre en l'église de Notre-Dame du perpétuel secours de Charny. ☪



Célébration dédiée à l'engagement des jeunes dans leur cheminement en vue de leur confirmation le 26 janvier prochain

Présente dans l'absence... Frédérique Pouliot, 11 ans

✍ par **Fabienne Blais**

C'est une communauté paroissiale attristée qui a accueilli nos 15 jeunes confirmands. Des jeunes ados visiblement souffrants, bouleversés, émus...

Dignement, ils ont entrepris une démarche solennelle avec beaucoup de sérieux. Dans leur préparation, chacun a exploré et peut témoigner ainsi :

j'ai appris.....que Jésus est proche

j'ai sentique faire la volonté du Père m'apporte la Paix

j'en sais assez... pour vouloir continuer

je décideque pour moi, c'est le moment

je m'engage ..devant la communauté

j'ai besoind'aide, de prières.

Absente dans le groupe, présente dans chacun de ces cœurs d'ado, Frédérique, de là-haut, a sûrement ajouté à l'atmosphère de recueillement, de piété...

« Laissez les souvenirs apaiser votre douleur...

Je ne suis pas loin... la vie continue...

Écoutez votre cœur...

Vous ressentirez la douceur de l'amour...» ☪



Photo: Reynald Laflamme



SERVICES FINANCIERS FONTAINE PICARD
Cabinet en services financiers

Réal Fontaine, a.v.c., Frédéric Picard:
Conseillers en sécurité financière | Conseillers en assurances et rentes collectives
Représentant d'épargne collective

Mikael Dostle: Conseillers en sécurité financière

Isabelle Morin, Micheline Leblanc: Adjointes administratives

Bertrand Bélanger, représentant autonome:
Conseiller en sécurité financière | Conseiller en assurances et rentes collectives

234, boulevard Taché Est, Montmagny | 418 248-3358
fontainepicard.ca | fpicard@groupeaafi.com

Placements garantis | Fonds distincts
Assurance vie | Assurance salaire
Assurance maladies graves | Assurances et rentes collectives



François Lapointe
 Député
 Comté de Montmagny-L'Islet
 Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
 Montmagny (QC) G5V 2T3
 418-248-1211
 Francois.Lapointe@parl.gc.ca



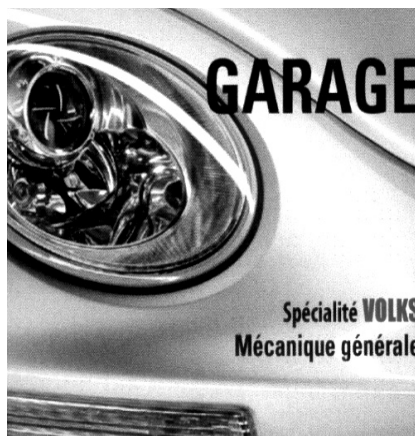
Norbert Morin
 Député Côte-du-Sud
 418 234-1893
 1 866 774-1893
 nmorin-cds@assnat.qc.ca

**MARTIN SIMARD
 TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
 SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
 Ligne directe: 1 800 463-8744



GARAGES SERVICES

Mario Tech Inc

MARIO THÉBERGE
 propriétaire

Spécialité **VOLKS**
 Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec)
 G5V 3A1
 418 248-1800

Suite de l'entrevue avec Régnald Roy

Que va-t-il advenir des installations existantes? «Éventuellement, je demanderai des réponses aux dirigeants.»

Si on revient à ce qui ne s'expatriera pas et qu'il faudra, tôt ou tard, réparer et embellir, il y a le centre des Loisirs. «Il y a des esquisses pour l'amélioration de l'entrée. Mettre ça plus beau pour attirer le monde. Retaper une bâtisse comme ça et changer le devant, ce sont des centaines de milliers de piastres». Pour y parvenir, le nouveau maire compte être à l'affût des programmes gouvernementaux. «On va suivre ça de près, préparer le projet d'avance et rester à l'affût pour être les premiers à déposer.» Et il faudra bien s'attaquer à la Route Rivard, une infrastructure routière en forte dégradation qui fait pester les usagers du chemin de la Rivière-du-Sud qui l'emprunte. «On veut le faire, mais on veut de l'aide pour le faire», précise-t-il.

«On essaie de [driver] avec le budget qu'on a sans augmenter les taxes autant que possible. Pas plus que le taux d'inflation toujours.»

Le nouveau conseil devra déposer le prochain budget en jonglant avec un nouveau rôle d'évaluation où les valeurs des maisons ont augmenté de 20 à 25%.

«Si on laisse le taux comme il est là, le monde va être augmenté et de beaucoup. On va essayer de sortir avec une taxe pas trop augmentée», assurément des lignes que les citoyens devraient retrouver en décembre dans le discours du maire sur le budget. ☉

Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
 St-François-de-la-Rivière-du-Sud
 G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300
 Téléc. : 418 259-2101
 Llachance@notarius.net



Weed Man®
 ENTRETIEN DE PELOUSES
 ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec) G5V 3R8
 Tél. : 418 248-7970
 Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com

Grand-père et petit-fils honorés de la Médaille du Lieutenant gouverneur



par Raynald Laflamme

Un bénévole de la première heure, M. **Wilrid Marceau**, a eu l'insigne honneur de recevoir la Médaille du Lieutenant gouverneur, l'honorable Pierre Duchesne, le 27 avril 2013 afin de reconnaître un engagement social exceptionnel. Fait à souligner, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée à Charny, son petit-fils, **André Wall**, recevait cette distinction dans la catégorie Jeunesse mettant en lumière une performance académique indéniable. La volonté d'entraide et de dépassement ne fait certes pas défaut dans la famille Marceau-Wall. Félicitations! En plus de la présence de la famille à leur côté, le député Norbert Morin et l'abbé Michel Talbot, ont honoré de leur présence les récipiendaires. ☉

REPRISE DU SERVICE DE TOILETTAGE



pour chiens et chats
SUR RÉSERVATION

Ouvert: jeudi-vendredi pour la clientèle canine
samedi avant-midi pour la clientèle féline
samedi après-midi pour les coupes de griffes

Marie-Lyne et Germain vous témoignent leur gratitude face aux chaleureux encouragements que les gens de la région nous ont communiqués en utilisant nos services de toilettage.

Meilleurs vœux du temps des fêtes!

253, chemin Saint-François Est • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

à un poil près
Tonte et toilettage

MARIE-LYNE ET GERMAIN, PROPRIÉTAIRES

Tél.: **418-259-2732**

cell.: 418-508-9449

mldgfd@globetrotter.net

NOUVEAU

Service de bain libre, les "Chatsmedis" avant-midi
Les samedis après-midi "Coupe griffes"



La chronique du pompier

Période de recrutement



✍ par Jacques Théberge, directeur Service incendie
Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Le Service incendie et les Premiers Répondants de St-Francois désirent faire une période de recrutement pour hausser l'effectif de son personnel afin de répondre aux normes ministérielles en matière incendie. Selon le schéma de couverture de risque accepté par la Municipalité, il y a déjà quelques années, nous devons respecter un nombre d'heures de pratique et un nombre de pompiers initial lors d'une intervention. Considérant que l'intérêt et que les obligations de certains ont changées, nous devons nous assurer de respecter notre schéma de couverture de risque incendie.

La période de recrutement va s'étendre jusqu'au 31 décembre 2013 et est aussi valide pour les résidents de Saint-Pierre. Les candidats seront rencontrés par les officiers du Service incendie afin de connaître leurs intérêts et leurs implications. Les obligations sont de vouloir suivre la formation appropriée pour un travail en toute sécurité. L'autorisation d'un médecin est opportune pour sa sécurité personnelle. Le recrutement des Premiers Répondants s'adresse seulement aux résidents de St-Francois.

C'est une occasion opportuniste pour réaliser des défis avec une équipe de pompiers ou de Premiers Répondants dont la crédibilité est à son plus haut niveau. Pour ceux qui désirent s'impliquer en étant rémunérée, et ce dans leur municipalité et envers leurs concitoyens, veuillez donner votre nom au bureau municipal de St-Francois au 418-259-7228, poste 200. Les noms seront transmis au directeur du Service incendie en janvier. ☺

873, Rang Nord

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422

F 418 248-7074

ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com



GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06

Nos Meilleurs Voeux
de la Saison
et Bonne Année !



Service de réparation JP



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

PHILIAS BLAIS & FILS INC.

www.philiassblais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges



« Je me suis battu fort pour les valeurs que nous véhiculons »

– Mario Marcoux

Nous les sudfranciscois sommes fiers et envisageons de former une grande famille. Pourtant, quelques jours avant les élections municipales, une personne de chez nous a décidé de faire du porte-à-porte pour promouvoir les candidats qu'elle croyait les plus aptes à occuper un poste au sein de notre conseil municipal, mettant ainsi en doute votre propre jugement. J'ai trouvé cette façon de faire très déplorable pour les gens qui se sont présentés et qui ont travaillé fort pour se faire connaître. Je ne pouvais passer sous silence cette démarche répréhensible, mais en parler plus longuement servirait uniquement à alimenter sa haine et son mépris. Sincèrement, je lui souhaite un jour d'être heureuse!

Je félicite monsieur Rénald Roy qui a su gagner votre confiance. Il est évident que tous devront s'ajuster à de nouvelles façons de faire puisque vous faites maintenant partie du changement tant attendu par nous, les contribuables. Vous êtes donc là pour donner le tempo et pour travailler ensemble à la réalisation du plan d'action que nous avons proposé. Il est clair que les gens ont voté pour le changement et pour le plan d'action. Madame et Messieurs les conseillers, nous vous regarderons aller en espérant que vous soyez respectueux du choix de la population. Pour réaliser ce grand défi, je vous souhaite très sincèrement bonne chance. Saint-François est notre chez nous et il faut en être fier.

Je tiens à remercier les 406 personnes qui m'ont fait l'honneur de voter pour moi. Mes adversaires m'ont décrit de façon négative, mais, avec le temps, vous réaliserez que ça ne me ressemble pas. J'ai fait de mon mieux en réalisant une campagne à notre image, sans dénigrer qui

que ce soit. Je n'ai pas ménagé les efforts et je me suis engagé pleinement. Toutefois, je n'ai pas réussi à convaincre une majorité de contribuables. Nous avons réalisé une campagne inoubliable. Je me suis battu fort pour les valeurs que nous véhiculons, soit le respect et l'écoute. Je fais rarement quelque chose pour mon propre bénéfice, mais j'obtiens cependant une grande satisfaction à donner le meilleur de moi-même.

Le résultat d'une élection entraîne toujours une déception pour les candidats défaits et c'est normal, ça fait partie des petits malheurs de la vie et on y survit. Je n'ai aucune amertume, car c'est dans la défaite que je prends ma force. Je suis à l'origine de la Tournée des vainqueurs, événement qui recueille plusieurs milliers de dollars annuellement pour aider les personnes atteintes du cancer. Je sais de quoi je parle, c'est dans les épreuves, les joies et les peines qu'on tisse des liens qui ne se briseront jamais.

J'offre, sans prétention, ma collaboration au conseil municipal pour mettre en place le plan d'action. C'est certain qu'il faudra mettre notre orgueil de côté, et ce, même si ce n'est pas toujours facile pour la nature humaine!

Merci et à la prochaine! ☺

Mario Marcoux, candidat défait à la mairie

Servi express

Dépanneur Ultra
Notre dépanneur à nous! Saint-François

L'équipe du Dépanneur Ultra vous souhaite de
Joyeuses Fêtes

HEURES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 21H
VENDREDI 6H30 À 23H
SAMEDI 7H30 À 23H
DIMANCHE 7H30 À 21H

«Merci aux 398 électeurs qui ont eu confiance en moi»

-- Étienne Guimont



Bonjour à vous gens de Saint-François,

Dans un premier temps, j'aimerais remercier sincèrement toutes les personnes qui, sans aucune sollicitation, ont pris de leur temps, en cette belle journée du 3 novembre, pour venir voter pour moi. Mes remerciements les plus chaleureux aux 398 électeurs qui ont eu confiance en moi et qui ont voulu un changement au sein de notre communauté. Merci également à tous ceux qui ont eu le courage de présenter leur candidature et félicitation aux élus.

À la suite de cette élection, je ne comprends toutefois pas votre hésitation à avoir voté pour Mario Marcoux. Depuis une vingtaine d'années, Mario a investi énormément de temps et d'énergie pour concrétiser des projets qui lui tenaient vraiment à cœur et pour lesquels nous sommes maintenant très fiers. Il a réalisé beaucoup plus que toutes ces personnes qui ont la critique facile, mais qui n'ont pas l'audace de s'impliquer! J'espère Mario qu'au cours des quatre prochaines années, tu sauras rassurer ces personnes afin qu'elles puissent te voir comme un vrai leader pour que Saint-François redevienne un village vivant! En terminant, il ne faut pas passer sous silence le travail de deux personnes qui ont peut-être joué un rôle important dans ces élections: Madame Marie-Claire Lavoie et Monsieur Jacques Blais. En distribuant leurs petits papiers porte-à-porte, ils n'ont pas aidé la cause de certains candidats de l'Équipe du changement. Quel intérêt avaient-ils à promouvoir Monsieur Régnald Roy, ex beau-frère du candidat indépendant Richard Fiset? N'avaient-ils tout simplement pas compris le sens du mot «équipe»? Salutations distinguées, ☺

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Télé. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

FERME HORTICOLE

Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

ENTREPRISES

WWW.STFRANCOIS.CA

Municipalité
Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

«Pourquoi n'ai-je pas demandé un recomptage»

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Le 3 novembre dernier, lors des élections municipales, les citoyens de Saint-François se sont prévalus de leur droit de vote et au final du scrutin, j'ai été battu par une voix. C'est la démocratie, j'accepte le résultat.

Je profite de l'occasion pour remercier ceux et celles qui m'ont appuyé lors de cette élection. Je suis déçu, mais je ne baisse pas les bras pour autant. J'aurais été fier de vous représenter au conseil municipal et de défendre les intérêts de chaque citoyen au meilleur de mes connaissances. Je communiquerai mes idées aux conseillers de mon équipe qui ont été élus. Félicitations à tous les élus et bonne chance.

J'aimerais vous expliquer pourquoi je n'ai pas demandé un recomptage. Les raisons sont simples. Premièrement, cela engendre des coûts pour le candidat. Deuxièmement, si le résultat ne s'avère pas exact à la suite d'un recomptage, la municipalité est dans l'obligation de payer les frais et non le candidat. Finalement, advenant une égalité entre deux candidats, les citoyens doivent retourner en élection, engendrant par le fait même des frais

à la municipalité. Après analyse de la situation, je préfère que ce montant soit investi sur nos routes ou autres infrastructures qui en ont besoin.

Merci à toi Mario Marcoux pour ta campagne. Tu as su être un vrai leader. Ton expérience nous a beaucoup apporté. Grâce à notre travail d'équipe, nous sommes tous venus bien près de la victoire. Merci à ceux qui m'ont fait confiance et peut-être nous reverrons nous dans quatre ans ... on ne sait jamais. ☺



Jean-Pierre Laflamme, candidat défait, siège 4

«Il est de mon devoir de mettre à l'avant-plan le citoyen»

– Marcel Bonneau



Je remercie la population d'avoir voté en aussi grand nombre. Votre choix est d'autant plus clair que six nouveaux visages vous représentent dorénavant au conseil municipal. Un vent de renouveau s'est manifesté dans notre paroisse.

Merci à tous ceux et celles qui m'ont apporté leurs appuis. Maintenant, il est de mon devoir de mettre à l'avant-plan le citoyen. ☺

Marcel Bonneau, conseiller, siège 3

EMBALLAGES
LM
PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM

25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

✓ Résidentiel
✓ Commercial
✓ Industriel

R. B. Q. 81 10-0398-16

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



par Diane Labarre

Pour la rejoindre : bec-et-plumes@hotmail.com

Un recensement, vous dites?

En ce 14 décembre, vous apercevrez peut-être des marcheurs arpenter d'un sens à l'autre votre quartier. Ne vous inquiétez pas, ce ne sont pas des Témoins de Jéhovah mais plutôt des participants au recensement des oiseaux de Noël.

Depuis plusieurs années déjà, je prends plaisir à participer à cette belle activité. Comme la centaine d'autres participants, je noterai selon une convention établie toutes mes observations : le nombre d'oiseaux, la distance parcourue, la météo... Toutes ces données serviront à mieux connaître les oiseaux d'ici et d'ailleurs.



Phot: Diane Labarre

La vedette du mois :
un Bruant chanteur.

Ailleurs, vous dites? Mais, oui! Il n'y a pas qu'au Québec que des gens comme moi soient assez fous pour se lever aux petites heures un beau samedi matin. Il y a tout près de 1800 recensements (52 000 participants!) qui se tiennent presque simultanément dans toute l'Amérique du Nord. Reproduisant tous une même façon de faire, cela permet alors la comparaison des résultats et leur donne une valeur scientifique.

Un petit peu d'histoire...

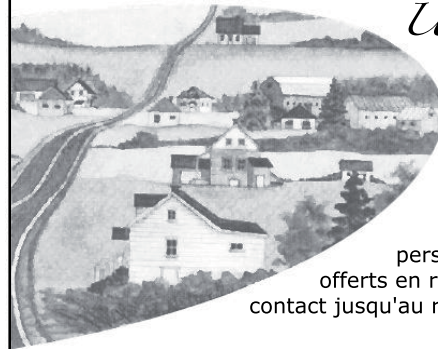
Le premier recensement de tous s'est réalisé en 1900 et se déroula dans 25 endroits différents, tant aux États-Unis qu'au Canada. 27 participants identifièrent 90 espèces. Que de changements!

Tout le monde peut participer à cette activité, il n'est vraiment pas nécessaire d'être expert. Après tout, c'est une activité d'équipe. C'est une excellente façon de contribuer à mieux connaître, et protéger, nos oiseaux. Saviez-vous que la science ornithologique ne pourrait être au point où elle est rendue sans l'apport inestimable de tous les amateurs qui comme nous, participent à de telles activités?

J'ai piqué votre curiosité? Je vous invite cordialement à vous joindre aux participants du 20^e recensement des oiseaux de Cap-St-Ignace; rendez-vous à 6h30 à la salle municipale. Pour informations : Marc Lecompte au 418-246-5024

Pour terminer, je vous souhaite de Joyeux Fêtes, santé, bonheur... et beaucoup d'oiseaux! ☺

**Promutuel Montmagny-L'Islet,
un assureur
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

«J'ai fait la promesse de vous écouter et je vous assure que je vais la tenir»



-- Rémi Montminy

Je tiens personnellement à tous vous remercier pour l'appui que vous m'avez donné lors de l'élection du 3 novembre. Soyez sûrs que je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour vous représenter. J'ai fait la promesse de vous écouter et je vous assure que je vais la tenir.

Aussi, je tiens à féliciter tous les autres membres du conseil que vous avez choisis. Je tiens à remercier et saluer mes collègues de l'Équipe du changement avec qui j'ai fait campagne. Merci Mario Marcoux pour tout le temps et les efforts que tu as mis. Merci aussi à Jean-Pierre Laflamme et Étienne Guimont avec qui j'aurais bien aimé travailler. Je pense aussi aux conseillers défaits, MM. Fernand Bélanger, Jean-Yves Gosselin et Frédéric Jean qui, dans les années passées, ont donné beaucoup de leur temps à la municipalité.

En terminant, soyez fiers de votre municipalité et aidez-nous à son avancement. Salutations!

Rémi Montminy, conseiller siège 5

«Être à votre écoute pour vous servir du mieux que je pourrai»



-- Patrick Laliberté

Chers citoyennes et citoyens, je vous adresse ces quelques mots pour vous remercier de votre appui lors du trois novembre dernier. Je m'engage à être à votre écoute et à vous servir du mieux que je pourrai au cours de mon mandat. Encore merci!

Votre conseiller Patrick Laliberté, siège 6

Comité en formation pour un tournoi de balle donnée

Je voudrais former un comité pour faire un tournoi familial de balle donnée. Je recherche des personnes de tous âges voulant faire bouger les familles du village, et du même coup faire des retrouvailles générales avec une activité que tout le monde peut pratiquer pour s'amuser. Alors si vous êtes intéressé, communiquez avec Dany Boulet au 418-234-6748. Merci à l'avance à ceux qui vont bien vouloir s'impliquer!

Source : Dany Boulet

☎ 418-248-5622
☎ 418-248-7071



GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

◆ Pare-brise
◆ Expert collision automobile
◆ Débosselage • Peinture







GARANTIE NATIONALE



Jean Morin
Dany St-Pierre


- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395


ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



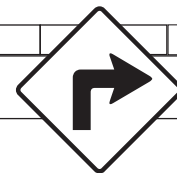
Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704




Bière froide
Café
Essence
Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h



Macadam Noël

 par Jean Dominique Rousseau

Un itinérant dans l'itinéraire humain vagabonde lentement sur le trottoir de l'anonymat. Le baluchon plein de souvenirs, il erre au hasard du pavé des bonnes intentions. Du haut de cette vie-là, il longe dramatiquement le bord de la misère en titubant de son pas insécuré sur sa dignité. Les pieds meurtris par ses godasses trouées, la main tendue et le sourire édenté, il implore chaleureusement la froide société. Les yeux de son cœur scrutent furtivement l'horizon en regardant la danse du temps qui passe de nuage en nuage. Le ciel se tamise d'une voile opalescent pendant que le vent chante sa liberté sur les branches dénudées des arbres givrés. Le désert blanc de la solitude envahit progressivement le dédale des rues de l'opulence où miroite comme une nuit étoilée, une multitude de lumières féeriques d'une beauté irréaliste. En ce soir de salut pour l'humanité, sous les airs de richesses artificielles et de fêtes, la ville cache dans ses entrailles lacérées un véritable trésor.

Ce bijou unique et rare est un homme d'une sagesse proverbiale qui arpente discrètement dans son manteau de clochard, les sentiers enneigés d'un parc silencieux.

Ce vénérable vieillard, un magicien dans l'âme a boursinué ses talents de par le monde et ses numéros faisaient les délices de tous les enfants. De leurs émerveillements, il en tirait la plus belle des récompenses. Puis un jour, le jour le plus sombre de son existence, le malheur frappa si fort que ceux qu'il aimait passèrent dans l'autre monde, dans la dimension originelle du non-retour.

Depuis ce jour, il va se recueillir tout paisiblement sur un banc qui lui donne une vue imprenable sur le cimetière où reposent en paix les souvenirs d'une période de bonheur.

Il ne voyait plus sa vie, il ne voyait plus la vie de la même manière, elle avait perdu son sens le plus profond et même sa fabuleuse magie n'y pouvait rien. C'est alors qu'il tourna son dévolu vers le plus grand des magiciens, le magicien des magiciens. L'ultime magicien lui demanda qu'une seule chose... la sincérité de croire en la vérité de ses tours, car croire c'est pouvoir. Il lui formula quatre conseils pour améliorer la grande magie de sa vie.

Le premier c'est l'œil, car les yeux sont le miroir de l'âme et tout est dans le regard. Il faut apprendre à modifier sa manière de regarder tant la sublime beauté que l'effrayante laideur.

Le deuxième c'est l'oreille, il faut être à l'écoute des autres, car toutes personnes nous apportent quelques choses

pour faire un tout comme le maillon est indissociable de la chaîne.

Le troisième c'est la langue, du cri primal au cri terminal, le dialogue avec son prochain, la communication du savoir, les mots réconfortants, mais surtout et avant tout être une personne de parole.

Le quatrième c'est le cœur, il bat au rythme divin de l'amour, il s'émeut dans la noble charité de donner, il vibre de la tendresse à la passion, il garde secrètement la porte de la conscience.

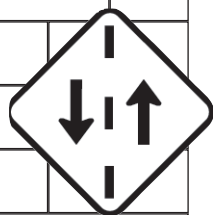
La quiétude du parc résonnait de l'appel mélodieux des cloches de la cathédrale avoisinante, minuit approchait à grands pas. Les flocons de neige tourbillonnaient et se posaient sur sa tête dénudée, instinctivement, il sortit se son vieux baluchon, son fidèle compagnon un haut-de-forme resplendissant, puis de ses mains crispées le posa sur ses genoux tremblotants.

Et en cette nuit de miracles, il exhala de son chapeau noir une colombe, il la vit dans sa splendeur, dans son symbole de paix, il l'écouta roucouler sa joie de vivre, lui parla de la paix et de son grand cœur la laissa s'envoler en paix dans le ciel de son espoir.

Dans son for intérieur, notre mage enchanteur pensa à cette nuit d'abondance en se disant que Noël c'est la vraie magie parce que la terre respire à plein poumon les bienfaits d'un tendre moment de paix.

Il leva pieusement la tête vers le ciel puis scruta une étoile filante en marmonnant un vœu.

Il ferma ses paupières... s'assoupit... et partit en paix. ☺





OVI (Objet Volant Identifié)

✍ par Jean Dominique Rousseau

Depuis le 24 décembre 1955 pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands, le CONAD (Continental Air Defense Command), devenu le NORAD (North American Aerospace Defence Command) surveille avec fébrilité ses écrans radars. Dès que des photos satellites confirment le départ imminent du traineau du Père Noël du Pôle Nord, une escadrille de chasseurs CF-18 décollera pour escorter l'homme au costume rouge. En cette journée bien spéciale pour les 400 millions d'enfants du monde, ce qui représente environ 1000 visites par seconde pour laisser les cadeaux, manger son biscuit et boire son verre de lait. Mais comment fait-il? Le mystère repose sur son itinéraire d'est en ouest, qui provoque grâce à la rotation de la Terre et les nombreux fuseaux horaires un portail spatio-temporel de 31 heures au lieu de 24. Les enfants sages et les parents un peu moins sages sauront garder le secret s'ils veulent avoir des cadeaux. Joyeux Noël à tous. ☉

Mystique Noël

✍ par Jean Dominique Rousseau

Du niveau de conscience le plus élevé
La lumière brilla pour nous éclairer.
La pensée créatrice de l'éternel temps
Pour notre salut, se fit chair et sang.

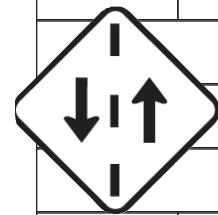
Dans l'humilité naquit le divin sauveur
Comme un simple itinérant sans demeure.
L'autre de la pauvreté accueillit le roi des rois
Dans la richesse de sa très grande foi.

Enfin! L'espoir était à son rendez-vous
Pour que l'âme se tienne fière et debout.
Tel le lever du soleil sur son horizon
La vie se donnait un sens si profond.

La nature se réjouissait de l'alliance nouvelle
Et l'humanité chantait son bonheur au ciel.
La paix intérieure vibrait de sourire en sourire
Comme pour mieux apprécier et nous dire...

Que jamais plus le doute ne blessera nos cœurs
Car le moment attendu sonnait son heure.

La terre entière fusionnait à l'aube de ce soir
Où Dieu vouait en nous ses plus grands espoirs ☉





Les élèves étaient conviés à leur bal costumé

par Malick Guimont-Boulet

Pour l'Halloween, le conseil de vie des élèves a organisé un bal costumé. Pour avoir accès à ce dernier, tous les élèves de chaque classe devaient faire des épreuves pour gagner des ingrédients afin de fabriquer la potion de la sorcière. Voici les épreuves réalisées: chercher dans leur classe des images cachées de citrouilles et de chats noirs, trouver l'énigme du magicien Merlin et vider et décorer une citrouille en y trouvant un nom original. Au grand bal, il y a eu la présentation des citrouilles de chaque classe, nous avons fait une parade de costume et nous avons terminé avec de la musique et de la danse. Nous nous sommes bien amusés.

Spectacle de musique le 18 décembre

Pour souligner la grande fête de Noël, des activités aussi amusantes seront préparées. Le spectacle de musique avec madame Micheline, notre enseignante, aura lieu le 18 décembre à 13h.



Le temps des fêtes est un bon moment pour accumuler vos bouteilles

Nous voulons vous rappeler qu'il y aura une cueillette de bouteilles vides le samedi 11 janvier de 9h à 14h à l'école La Francolière. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage des élèves du 3^e cycle à Montréal en juin 2014.

Profitez de la période des Fêtes pour accumuler vos bouteilles, puis, les apporter directement à l'école le jour de la cueillette. Des responsables feront également la tournée des maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles cette journée-là. Vous pouvez les laisser sur votre galerie, nous irons les chercher. Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien.



Entrevue avec Guillaume Nicole

par Frédérique Simard

Guillaume enseigne l'anglais depuis 11 ans dans différentes écoles. Cette année, il fait un stage dans la classe de 3^e et 4^e année pour avoir la possibilité d'être titulaire d'un groupe de la maternelle à la 6^e année. Jusqu'à maintenant, il a fait 15 écoles différentes. Il aime travailler avec les jeunes et leur apprendre à collaborer en équipe. C'est pourquoi il a choisi le métier d'enseignant. Il apprécie voir l'émerveillement des enfants devant de nouveaux apprentissages et rire avec eux. Dans ses moments libres, il cuisine, joue de la musique, chante, écoute des films, fait du vélo et de longues promenades. Il affectionne la cuisine française et adore les cuisses de canard confites. Cet homme de 37 ans, sans enfant, a beaucoup voyagé. En effet, il a visité l'Égypte, la Turquie, Israël... Il a été entraîneur de l'équipe du Noir et Or avec messieurs Patrice Du Bois et Guillaume Fournier.

Les élèves de la 3^e et 4^e sont très heureux d'être avec monsieur Guillaume, car il est gentil et actif et il met de la vie dans notre école.

Source: Valérie Savoie et Maggie Simard
École La Francolière



Le Noir et Or invaincu lors de sa saison automne 2013

Le 18 octobre dernier, le Noir et Or affrontait les Cougars de Saint-Michel. L'équipe devait être prête, car les Cougars étaient invaincus l'année précédente et nous avaient infligé notre dernière défaite. Finalement, avec beaucoup de travail et de stratégies, les Noir et Or ont gagné 28-14! Durant la mi-temps, nous avons eu droit à de belles prestations des cheerleaders des deux écoles. Même s'il n'y avait pas de musique à cause de la mauvaise température, les filles ont démontré tout leur savoir-faire avec de belles chorégraphies!

Lors de la deuxième partie du 30 octobre dernier, le Noir et Or affrontait les Rafales de St-Damien. Notre équipe a gagné 42-0. Félicitations à la défensive pour leur blanchissage et à l'offensive pour avoir fait 6 touchés avec 5 joueurs différents. Personne ne pourra dire que le Noir et Or dépend que d'un ou deux joueurs. À la demie, les cheerleaders du Noir et Or ont aussi offert une solide performance avec des figures époustouflantes et de la musique entraînante.



Les cheerleaders donnent toujours un appui indéfectible au Noir et Or!

des figures époustouflantes et de la musique entraînante.

Cette année, nous avons une équipe unie qui travaille fort ensemble afin d'acquérir les grands honneurs et ça ne fait que commencer... Saison printemps 2014, nous sommes prêts! Félicitations à tous, votre école, vos parents, vos partisans et vos entraîneurs sont très fiers de vous! **Go Noir et Or Go!!!** 🍀

Source: Patrice Dubois, enseignant d'éducation physique

Compétition Cross-country de Montmagny

Le 25 octobre dernier, 49 coureurs de nos deux écoles ont participé au cross-country du pôle 4 au club de golf de Montmagny. Nos filles de 5e année de Saint-François ont terminé en deuxième place au cumulatif des points. Nos garçons et nos filles de 4e année de Berthier ont terminé quant à eux en troisième place. Il faut aussi souligner quelques performances individuelles :

Mégan Boissonneault (Saint-François) 1^{re} place 4^e année filles

Geneviève Caron (Saint-François) 3^e place 5^e année filles

Édouard Morin (Saint-François) 5^e place 5^e année garçons

Félicitations à tous nos petits coureurs pour votre belle participation! 🍀

Source: Patrice Dubois, enseignant d'éducation physique

FLASH SPORT

Le cervelet peut s'adapter

Le cervelet est une masse de neurones sous le cerveau à l'arrière du crâne. Il coordonne les mouvements et participe au maintien de l'équilibre. Or, les patineurs de vitesse ont un cervelet plus développé que les gens ordinaires.

Pourquoi? Selon les scientifiques, le patinage de vitesse a provoqué cette modification car ce sport exige beaucoup de coordination et d'équilibre. Résultat: le cervelet est plus performant. D'autres sports pourraient provoquer le même effet.



Respirer sous la neige

Quand des alpinistes ou des skieurs meurent dans une avalanche, c'est très souvent parce qu'ils étouffent dans la neige. Des ingénieurs ont donc inventé l'Avalung, un appareil pour respirer sous la neige en attendant les secours.

L'Avalung se porte autour du tronc. En cas d'avalanche, si une personne se retrouve coincée sous la neige, elle respire dans le tuyau. L'Avalung agit comme un filtre. L'air peut passer, mais pas la neige.

Texte: Bruno Lamolet
Recherche: Céline Lapointe et Bruno Lamolet
Illustration: Serge Gaboury

Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*,
consulte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplos.com

Singeries d'athlètes

Pourquoi des athlètes de parkour* se sont-ils comportés comme des orangs-outangs dans une université? Ces singes se déplacent dans les arbres en faisant plier leur branche jusqu'à une autre, au lieu de sauter. Et un chercheur voulait savoir pourquoi.

En portant des appareils de mesure, les athlètes ont sauté, grimpé sur des poteaux et se sont balancés dessus. Conclusion: faire plier une branche, ça demande moins d'énergie que de sauter. Pas bêtes, les orangs-outangs?

* courses d'obstacles. Voir *Sport Débrouillards*, novembre 2010



© SRL Coward and LG Halsey

Joyeuses Fêtes et Bonnes Vacances!



Noël, je vois loin

On dit souvent que Noël est la fête des enfants. Autrefois, ceux-ci recevaient des tambours, des flûtes ou des oranges comme étrennes; toute la journée, ils pouvaient exprimer leur vitalité et leur joie de vivre sans être réprimandés. Sans doute vous rappelez-vous certains Noëls de votre jeunesse. Si vous avez de beaux souvenirs, rendez-leur grâce et, même si les images qui refont surface sont moins gaies, retrouvez l'état d'émerveillement dans lequel vous étiez plongé. Permettez-vous de goûter à la joie authentique qui en découle. Si des jeunes participent à vos festivités, rappelez-vous à quel point Noël est important pour eux et agissez avec amour. Il importe aujourd'hui d'éviter aux enfants la honte et la tristesse.

Joyeuses Fêtes à nos lecteurs de L'écho! ☉

Jean Gendron

Sudoku

		5			6	4		
				4			9	2
								7
					1	8		
2		6		7		9		4
		3	5					
8								
9	7			2				
		2	3			1		

Difficile

Sudoku

7	1	5	6	3	9	2	4	8
6	8	2	4	5	1	7	3	9
4	9	3	2	8	7	6	1	5
1	3	6	5	9	4	8	2	7
2	7	4	1	6	8	9	5	3
9	5	8	3	7	2	1	6	4
8	6	1	7	4	5	3	9	2
3	4	9	8	2	6	5	7	1
5	2	7	9	1	3	4	8	6

Solution_nov 13

LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.
RÉQ 8355-8254-56

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Forage J. & R.
Cloutier inc.

R.B.Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

Expertise, passion et créativité
au service des entreprises.

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome QC G6Z 2Y8
T 418 839.7207 • info@impressionscredo.ca
www.impressionscredo.ca

Aucune occasion n'est plus propice pour vous dire combien nous apprécions votre clientèle. Merci et nos **Meilleurs vœux** pour de **Joyeuses Fêtes** et une **Bonne et Heureuse Année**.

- L'équipe **CREDO**
création • impression • affichage

2013 décembre

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

1
le Comité
d'embellissement
vous souhaite
de
Joyeuses
Fêtes!



2
**Réunion
du conseil**


3

4

5



6



7



8



9

10
**Dîner de Noël
des Fermières
restaurant
l'Arrêt-Stop
11h30**

11

12

13



Bac bleu

14



15

16



17

18
**Dîner de Noël
FADOQ
11h
restaurant
l'Arrêt-Stop**

19

20
**Tombée du
journal**
collecte
des monstres




21

22

JOYEUX NOËL

23

24

25



26

27

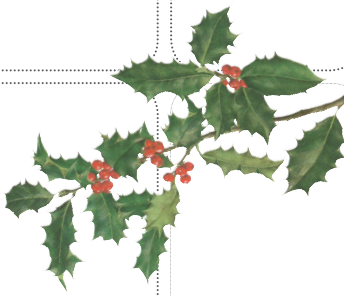


Bac bleu

28

29

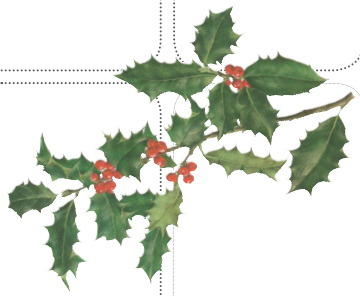
30



31
**Fin
de
l'année!**

32

33

**Fêtez
prudemment!**

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 11 novembre 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénaud Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénaud Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est absent.

Madame Linda Guimont, directrice adjointe est présente.

La séance débute par une période de recueillement.

ASSERMENTATION DES ÉLUS

La Loi sur les Élections et les Référendums dit que le président d'élection doit assermenter les nouveaux élus dans les 30 jours qui suivent la proclamation.

C'est donc, aujourd'hui lundi le 11 novembre 2013 que les nouveaux élus:

Monsieur Rénaud Roy, Maire

Madame Huguette Blais, conseillère poste no 1

Monsieur Richard Fiset, conseiller poste no 2

Monsieur Marcel Bonneau, conseiller poste no 3

Monsieur Fabien Gagnon, conseiller poste no 4

Monsieur Rémi Montminy, conseiller poste no 5

Monsieur Patrick Laliberté, conseiller poste no 6

déclarent sous serment qu'ils vont exercer leurs fonctions de maire ou de conseiller(ère) avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les nouveaux élus signent le document d'assermentation ainsi que madame Linda Guimont adjointe au Président d'élection.

Des félicitations sont présentées à tous les élus. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et fait part de ses attentes, entre autres, qu'il souhaite travailler en harmonie, tous ensemble, et ce, dans un même but soit pour le bien des contribuables.

La séance régulière peut commencer.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2013

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 1^{er} octobre 2013 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 1^{er} octobre 2013 soit accepté tel que déposé.

LISTE DES REVENUS D'OCTOBRE 2013

Atelier de course	147,84
Bar	339,18
Commandite Tire de tracteurs.....	500,00

●	Cours informatique	521,82
●	Crédits de taxe scolaire 2013	162,00
●	Épinglettes.....	15,66
●	Fax.....	5,22
●	Location de salle + permis	81,00
●	Loyers	1 420,00
●	Opération & administration eau potable St-Pierre.....	63 073,48
●	Permis	385,00
●	Photocopies.....	2,00
●	Rachat fromage (Tire de tracteur).....	169,00
●	Réclamation panneau de signalisation.....	50,00
●	Récupération de fer.....	487,49
●	Récupération de pneus.....	15,00
●	Remboursement de l'immatriculation de la remorque.....	15,70
●	Remboursement des frais de poste – journal l'Écho (sept. & oct.).....	396,63
●	TOTAL:.....	67 787,02

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau

ET RÉSOLU QUE la directrice adjointe soit autorisée à payer les comptes suivants:

●	Animation La Forge, animation Terrain de jeux 2013.....	419,66
●	Bell Mobilité, cellulaire + Iphone François et Valérie.....	217,15
●	Embellissement, remboursement de facture	85,96
●	Dany Corriveau, remb. facture Service incendie.....	19,30
●	Débroussaillage JMS, débroussaillage chemins municipaux.....	7 026,90
●	Éclairage Raymond, éclairage + filage fixture (patinoire).....	19 870,44
●	Hydro-Québec, service:	
●	Usine d'eau potable.....	3 220,95
●	Éclairage public.....	728,82
●	Presbytère.....	101,28
●	Centre des Loisirs.....	1 792,10
●	Climatisation Loisirs.....	407,75
●	Poste ass. village.....	3 623,84
●	M. Paroisse.....	428,60
●	Pavillon Bédard.....	70,81
●	Compteur d'eau St-Pierre.....	27,88
●	Parc Olivier Tremblay.....	48,42
●	Poste ass. Morigeau.....	229,12
●	Garage.....	323,97
●	Caserne incendie.....	170,98
●	Enseigne -chemins.....	32,35
●	1, 5e Rue Est.....	96,75
●	Kevin Nicholl, soirée Accord mets et vins.....	11 303,62
●	L'Arrêt Stop, essence Service incendie.....	1 000,00
●	Lucie Belleau, spectacle Sorcière Halloween.....	90,87
●	Lucie Belleau, spectacle Sorcière Halloween.....	400,00
●	Maxi métal, formation aux pompiers.....	830,70
●	Ministre du Revenu du Québec, solde à remettre période 01-07 à 30-09.....	1 232,87
●	Phong Bui, atelier de course à pied.....	100,00
●	Postes Canada, frais de poste journal l'Écho + circulaires.....	283,39
●	Praxair Canada, 1171 m3 à .3050 + location réservoir.....	822,73
●	Publicité Plastique Blais, plaque (Bonne rentrée scolaire).....	103,48
●	René Samson, réparation éclairage public.....	661,28
●	SOCAN, déclaration 3e trimestre.....	102,02
●	Tarif Électronique, achat écran plasma 65» + cinéma maison.....	2 663,80
●	Transport adapté Vieux-Quai, transport septembre 2013.....	223,71
●	Valérie Leblanc, remb. factures Loisirs + 194 km.....	305,20
●	Vidéotron, service:	
●	Usine d'eau potable.....	106,49
●	Bureau municipal.....	253,58
●	Garage.....	99,69
●	Surpresseur St-Pierre.....	33,75
●	Service Loisirs.....	133,99
●	627,50
●	Visa:	
●	SAQ.....	223,31
●	Journal le Placoteux.....	19,25
●	Bureau en gros – imprimante.....	535,45

Amazon (posters Loisirs).....	76,28	
Frais annuel.....	60,00	914,29
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2013.....		8 019,78
Revenu Canada, remise d'octobre 2013.....		3 451,93
CARRA, remise d'octobre 2013.....		237,95
Fabrique St-François, loyer bibliothèque novembre 2013.....		350,00
Agat Laboratoire, analyses eau potable et eaux usées.....		370,22
Agora, bandes de patinoire.....		64 435,44
Air Liquide, facturation location bouteilles (garage).....		79,85
Aquamerik inc., pièce eau potable.....		196,50
Aquatech, services professionnels opération Usine d'eau potable et usée.....		10 622,86
Aubert & Marois ltée, regard de puisard, cadre fonte, adaptateur, etc.....		7 109,79
Bureautique Côte Sud:		
2 caisses de papier.....	95,20	
Fournitures électorales.....	127,21	
Contrat photocopieur.....	474,09	696,50
Camions Freightliner Québec, réparation camion.....		476,18
Canadian Tire, jeux de lumières pour sapins (Embellissement).....		260,70
Carrières Rive-sud:		
Gravier (patinoire).....	1 359,39	
Gravier (voirie).....	2 256,81	
Gravier pour accotements.....	1 245,48	4 861,68
Chauffage Pierre Carrier Inc., pièces et main-d'œuvre.....		106,87
Claude Théberge, location terrain pour stationnement des Loisirs.....		1 400,00
Comairco, vérification et réparation compresseur Usine d'eau potable.....		721,75
Corporation Sun Media, annonce terrain.....		109,92
Dépanneur Ultra:		
Essence Voirie.....	944,49	
Fournitures Loisirs.....	8,04	952,50
Distribution Brunet, antigel pour bornes-fontaines.....		588,67
Distribution Praxair, facture location bouteille.....		226,16
Distribution Steeve Blais, transport colis Garage.....		51,74
Éclairage Raymond, ampoules patinoire.....		1 164,47
Enair Contrôle, thermostat programmable.....		1 454,46
Éthier avocats, hon. prof. pour récupération TPS.....		391,71
Excavation Chanel & Fils, location pelle (chemin Aqueduc).....		5 007,16
Exposition Vallée de la Coaticook, location de traîne (Tire tracteurs).....		2 759,40
Fabrique St-François, remboursement achat du presbytère.....		9 500,00
Formaca, 329 balises + réflecteurs (garage).....		826,50
Fortin Sécurité Médic, gants (garage).....		159,87
FQM, facturation Dicom, envoi eau potable, eau usée et divers.....		245,55
Groupe CCL, impression des bulletins de vote.....		6 137,84
Groupe Corriveau, réparation robinet Maison de la Paroisse.....		180,14
Groupe Pages Jaunes, publicité.....		75,88
Guillaume Paré, remb. frais de déplacement formation pompier 1720 km.....		739,60
Imalog Inc., analyseur d'ozone à l'usine d'eau potable.....		11 669,96
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre et octobre 2013.....		180,00
John Meunier, produits usine d'eau potable.....		1 031,08
Journal La Rafale, annonce.....		40,00
Journal L'Oie Blanche:		
Avis public.....	108,77	
Offre d'emploi + annonce terrain.....	154,19	262,96
La Coop Rivière du Sud, matériel divers:		
Usine d'eau potable.....	81,21	
Garage.....	119,31	
Loisirs.....	3 310,38	3 510,90
L'Écho de St-François, publicité octobre.....		741,00
Les Alarmes Clément Pelletier, inspection système protection:		
Usine d'eau potable.....	242,83	
Loisirs.....	257,64	
Maison de la Paroisse.....	454,76	955,23
Les Concassés du Cap:		
Service collecte 01-11-2013 au 01-12-2013.....	4 341,14	
Transport conteneurs (garage).....	2 293,44	6 634,58
Les Entreprises Lévisiennes:		
Asphaltage Patinoire.....	22 806,34	
Resurfaçage Montée des Prairies.....	31 156,30	53 962,64
Macpek, pièces (garage).....		219,12

●	Martin Simard Transport, 16 voyages sable naturel	792,88
●	Martineau Express, transport colis (tuyaux)	339,18
●	Monyville, location pelle 46½ hres à 77\$/hre – divers travaux.....	4 145,42
●	MRC de Montmagny, tonnage septembre 2013	660,11
●	MS2 Contrôle, installation analyseur d’ozone (usine d’eau potable).....	492,02
●	Municipalité Cap St-Ignace, formation pompier	138,00
●	Novicom, radio premiers répondants	524,23
●	Pagenet, téléavertisseurs Service incendie.....	24,09
●	Philippe Gosselin:	
●	525,8 litres à 1,0975 Diesel	663,48
●	301,1 litres à .8545 Huile à chauffage Garage	295,81
●	1896,6 litres à .8545 Huile à chauffage Loisirs	1 863,33
●	2373,5 litres à .8545 Huile à chauffage M. Parioisse	2 331,88
●	5 154,50
●	Pièces d’Autos Carquest, pièces (garage).....	78,41
●	Pièces d’Autos GGM, filtres équipements (garage)	139,34
●	Pneus André Ouellet 2000, pneus:	
●	Camion Freightliner.....	5 229,90
●	Excavatrice	2 287,31
●	7 517,21
●	Postes Canada, envoi journal l’Écho + circulaires.....	210,40
●	Praxair, 3,725 m3 d’oxygène à .3050 + location réservoir Usine d’eau potable	1 739,38
●	Produits Sanitaires Unique, chlore + crédit contenant Usine	237,49
●	Propane GRG, propane Service incendie:	
●	452,3 litres à 0.5490	285,50
●	633,8 litres à 0.4990	363,63
●	649,13
●	Québec Linge, location nettoyage salopettes.....	126,07
●	Réal Huot, matériel divers	5 553,02
●	Régie Gestion Mauricie, enfouissement vidanges sept. 2013.....	7 078,66
●	René Samson:	
●	Réparation usine d’eau usée	928,37
●	Installation filage éclairage patinoire.....	11 142,14
●	Pièce Garage	63,18
●	12 133,69
●	Romatec, pièce Usine d’eau potable.....	218,38
●	Service de réparation GP, pièces (garage).....	83,88
●	Signalisation Lévis, panneaux de signalisation	92,79
●	Spécialité Ressort, pièces et réparation Camion Ford 10 roues.....	2 154,03
●	Stelem, pièce Garage	402,41
●	Steve Théberge, remb. frais déplacement formation pompier 1610 km.....	692,30
●	St-François Pharma:	
●	Eau déminéralisée Usine d’eau potable.....	17,56
●	Fourniture Premiers répondants.....	79,96
●	97,52
●	Test Tech, restauration de borne d’incendie.....	4 165,01
●	Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté octobre 2013	194,14
●	Unibéton, blocs de béton (voirie).....	239,15
●	Ville de Montmagny	
●	location testeur à boyaux + remplissage 2 bouteilles d’air comprimé	73,74
●	Weed Man, fertilisation.....	402,39
●	Wurth, pièces (garage)	301,15
●	TOTAL:.....	319 332,03

Je soussignée, Linda Guimont directrice adjointe de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

PROPOSITION D’HORAIRE AUX ÉLUS

Le directeur général a proposé aux élus un horaire pour les séances publiques à venir.

18 novembre 2013	discours du maire sur la situation financière de la Municipalité qui doit être fait au moins 4 semaines avant l’adoption du budget (article 955 du Code municipal)
2 décembre 2013	séance régulière
16 décembre 2013	adoption du budget 2014

Cet horaire convient aux élus.

Évidemment, entre ces séances publiques, il y aura des séances de travail en comité pour, entre autres, la préparation du budget.

FAUCHAGE DES CHEMINS (À TITRE INFORMATIF)

Débroussaillage JMS Inc. a effectué le fauchage de tous les abords de chemins dans la Municipalité les 20 et 23 septembre dernier. Voici le détail de la facture:

Heures travaillées	Taux horaire	
61½	96,45\$/heure	5 931,68\$
	Transport	180,00
	TPS	305,58
	TVQ	609,64
	TOTAL:	7 026,90\$

En 2012, ça avait pris 63 heures à ça avait coûté 7 296,72\$.

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Le 16 juillet 2013, le ministre des Transports informait que, grâce à la recommandation de notre député, la Municipalité se voyait accorder une subvention maximale de 10 000\$ pour des travaux d'asphaltage sur la Montée des Prairies.

Les travaux ont été exécutés le 4 octobre dernier. Maintenant, il faut que le Conseil approuve les dépenses de ces travaux par voie de résolution.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avait adressé une demande d'aide pour l'amélioration de son réseau routier municipal;

ATTENDU QUE suite à la recommandation de notre député, monsieur Norbert Morin, le ministre des Transports a décidé d'accorder une subvention maximale de 10 000\$ pour les travaux exécutés sur la Montée des Prairies;

ATTENDU QUE le montant de la subvention accordée va être utilisé strictement pour les travaux réalisés sur la Montée des Prairies;

ATTENDU QUE les travaux sont maintenant complétés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux d'asphaltage réalisés sur un tronçon de la Montée des Prairies et qui s'élèvent à trente et un mille cent cinquante-six dollars et trente sous (31 156,30\$) taxes comprises;

QUE le formulaire pour l'obtention de la subvention soit rempli par le directeur général et acheminé au ministère des Transports.

DOSSIER DE L'ANCIENNE ROUTE DE L'ÉGLISE (À TITRE INFORMATIF)

Le 4 octobre dernier, le représentant de la Municipalité dans le dossier de la reconnaissance du droit de propriété de l'ancienne route de l'Église, Me Yves Boudreault, a écrit au représentant de monsieur Jacques Blais, Me Sébastien Laprise, que la propriété de l'assiette de l'ancienne route de l'Église était maintenant clairement établie en faveur de la Municipalité.

DÉMARCHE MADA

Qu'est-ce que MADA? MADA signifie «Municipalité Amie Des Aînés».

Bien des municipalités dans la MRC de Montmagny ont adhéré à ce programme, dont Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le but de l'exercice est de réfléchir sur les améliorations qu'il y aurait à apporter, par exemple aux équipements de loisir afin de répondre aux besoins des aînés.

Le mercredi 27 novembre 2013, les aînés intéressés seront rencontrés à la Maison de la Paroisse (à la salle de l'Âge d'Or) et pourront s'exprimer et faire part de ce qu'ils aimeraient retrouver dans leur Municipalité. C'est à suivre.

REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE C.A. DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (À TITRE INFORMATIF)

À la séance du 5 novembre 2012, la Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter au sein du Conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud:

- Monsieur Yves Laflamme
- Monsieur Joseph-Aimé Blais
- M. Augustin Roy

La durée du mandat est de trois (3) ans. En principe, il devrait se terminer le 5 novembre 2015.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire informe la Municipalité que sa proportion médiane et son facteur comparatif pour l’exercice financier 2014 seront:

	2014	2013	2012	2011	2010
Proportion médiane	99%	80%	85%	100%	92%
Facteur comparatif	1,01	1,25	1,18	1,00	1,09

Il est important de noter que l’année 2014 sera la première année d’exercice d’un nouveau rôle triennal d’évaluation (2014-2015-2016).

FONDS DE ROULEMENT

Au départ le fonds de roulement de la Municipalité était de 100 000\$.

Au printemps 2009, la Municipalité a acheté un balai de rue usagé (2000) et de marque «Johnston». Elle l’a payé 37 972\$.

Elle a décidé d’utiliser son fonds de roulement pour acquérir ledit équipement.

La résolution No 009-2009 mentionne que la Municipalité va rembourser son fonds de roulement à raison de 7 594,40\$ par année et ce, pendant cinq (5) ans.

ANNÉE	REMBOURSEMENT
2009	7 594,40\$ PAYÉ
2010	7 594,40\$ PAYÉ
2011	7 594,40\$ PAYÉ
2012	7 594,40\$ PAYÉ
2013	7 594,40\$ À PAYER

Donc, 2013 sera la dernière année de remboursement du fonds de roulement pour l’achat du balai.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté un balai de rue usagé en 2009 au montant de 37 972\$;

CONSIDÉRANT QU’elle a décidé à la séance régulière du 12 janvier 2009 de se servir de son fonds de roulement pour payer cet achat d’équipement;

CONSIDÉRANT QU’elle a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que permis par l’article 1094 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le cinquième et dernier remboursement à son fonds de roulement au montant de sept mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars et quarante sous (7 594,40\$).

La Municipalité a acheté en 2013 (séance de février) le terrain voisin à l’est du Centre des Loisirs pour atténuer son problème de manque de stationnements. La transaction s’est élevée à 80 000\$. Elle a décidé d’utiliser son fonds de roulement pour l’acquisition de l’immeuble (résolution No 032-2013).

Le remboursement doit être fait à raison de 16 000\$ par année et ce, pendant cinq (5) ans.

ANNÉE	REMBOURSEMENT
2013	16 000,00\$ à payer
2014	16 000,00\$ à payer
2015	16 000,00\$ à payer
2016	16 000,00\$ à payer
2017	16 000,00\$ à payer

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté en 2013 le terrain voisin à l’Est du Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QU’elle a décidé, à la séance régulière du 4 février 2013, de se servir de son fonds de roulement pour payer l’achat du terrain et de la résidence;

CONSIDÉRANT QU’elle a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que permis par l’article 1094 du Code municipal à raison de 16 000\$ par année;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le premier

remboursement de cinq à son fonds de roulement au montant de seize mille dollars (16 000\$).

Donc, suite à ces deux remboursements, le fonds de roulement de la Municipalité aura un solde de 36 000\$.

MANDAT À ACCORDER

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a suivi une procédure qui visait à confirmer son titre de propriété à l'égard d'un chemin connu sous le nom de «route de l'Église». Tout ça a duré quelques semaines (résolution, avis public, description technique et déclaration au bureau de la publicité des droits pour inscription) et elle croyait que c'était terminé. Hors, ce n'est pas le cas. Les demandeurs Ferme Marja Enr., Jacques Blais et Mariette Samson présentent une requête introductive d'instance en nullité contre la Municipalité. Ladite requête a été déposée le 11 octobre 2013 aux services de justice de Montmagny.

Pour répondre à cette demande, la Municipalité a un délai de 10 jours. L'avocat qui représente la Municipalité dans ce dossier, Me Yves Boudreault, veut un mandat pour poursuivre sa défense suite au dépôt de cette requête.

CONSIDÉRANT QU'une requête introductive d'instance en nullité contre la Municipalité a été présentée par les demandeurs Ferme Marja Enr., Jacques Blais et Mariette Samson dans le dossier de la route de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE le dossier n'est pas clos suite à la réception de cette requête;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la Municipalité sur ce dossier «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats s.e.n.c.r.l.» demandent un mandat pour poursuivre sa défense;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate officiellement la firme d'avocats «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, s.e.n.c.r.l.» pour continuer de la représenter dans ce dossier visant à déterminer l'appartenance de l'ancienne route de l'Église (du côté sud de la rivière du Sud).

HONORAIRES PROFESSIONNELS

La firme «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay» avocats, présente ses honoraires professionnels concernant le statut juridique de la route de l'Église. Le montant s'élève à 1 005,06\$ taxes incluses.

Autorisez-vous le directeur à payer ces frais d'honoraires professionnels?

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avait retenu la firme «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats s.e.n.c.r.l.» pour la représenter dans le dossier de la détermination du statut juridique de la route de l'Église;

ATTENDU QUE la firme d'avocats présente une note d'honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels de «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay s.e.n.c.r.l.» au montant de mille cinq dollars et six sous (1 005,06\$) taxes incluses.

BRIGADE SCOLAIRE

Afin de permettre l'achat de matériel en lien avec la brigade scolaire et d'offrir aux élèves quelques récompenses durant et au terme de l'année scolaire, l'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption/La Francoière sollicite auprès de la Municipalité une contribution financière de l'ordre de 350\$.

CONSIDÉRANT QU'il est important de souligner et d'encourager le beau travail de la brigade scolaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder une contribution de trois cent cinquante dollars (350\$) à la brigade scolaire de l'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption/La Francoière.

INSPECTION DE NOS OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES

Le 19 septembre 2013, madame Natalie Béland du MAMROT a inspecté les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Une copie du rapport d'inspection est remise aux élus. Dans l'ensemble, le rapport est positif et nos ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées sont conformes aux normes.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT (À TITRE INFORMATIF)

Le comité d'embellissement présente aux élus les 6 messages qui se retrouveront au bas du panneau Bienvenue au 4-chemins à différents intervalles.

6 messages sur acrylique (dimensions 87,5» x 10,25»)

Bon automne! Bonnes récoltes!	25 septembre au 10 décembre
Joyeuses Fêtes et Bonne Année!	10 décembre au 15 janvier
Profitez de l'hiver! Jouez dehors!	15 janvier au 15 mars
Bon temps des sucres!	15 mars au 15 avril
Bon printemps! Bons semis!	15 avril au 15 juin
Bonnes vacances! Soyez prudents!	15 juin au 25 août

SERVICES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR 2014

Le ministère de la Sécurité publique transmet à la Municipalité le montant estimé de la facture 2014 pour les services policiers de la Sûreté du Québec.

Montant estimé 2014 Montant 2013 Augmentation de

147 295\$	134 192\$	13 103\$
-----------	-----------	----------

Une copie de la lettre reçue est remise aux élus.

ARRÉRAGES DE TAXES

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes en dettes pour taxes envers la Municipalité.

La liste présentée est en date du 1^{er} novembre 2013.

La directrice adjointe informe le Conseil municipal qu'un avis de rappel sera envoyé à tous les contribuables le 15 novembre 2013.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Chaque année, tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 258 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

Le Président d'élection a remis à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers. Ces derniers devront le rapporter dûment rempli le plus vite possible afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

(À TITRE INFORMATIF)

L'article 955 du Code municipal dit ceci:

«Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil».

Ce discours se fait en séance publique. Il aura lieu lundi le 18 novembre 2013 à 20 heures.

ÉVOLUTION DU DOSSIER: MUNICIPALITÉ VS CAISSE POPULAIRE

Le 20 juillet 2013, il y a eu un dégât d'eau à la Caisse populaire de St-François située au 526, chemin St-François Ouest.

La Caisse populaire a allégué que la responsabilité des dégâts était imputable à la Municipalité. Hors, l'assureur de la Municipalité, en date du 28 octobre 2013, répond à la partie adverse qu'après enquête, aucune faute ou négligence n'est en lien avec les dommages subis.

L'assureur de la Municipalité répond à l'assureur de la Caisse que les dommages auraient été évités si les installations du bâtiment avaient été munies d'une soupape de retenue conforme à la réglementation municipale. Donc, elle ne donne pas suite à la réclamation. Voilà où en est rendu ce dossier.

DÉROGATIONS MINEURES**1^{ère} dérogation**

Le propriétaire au 64, chemin St-François Ouest désire agrandir son atelier parce qu'il y a augmentation des

commandes. Aussi, fort possiblement, il y aura également augmentation d'employés.

L'agrandissement désiré est de ± 157 m² (18' x 94')

Le bâtiment actuel est de ± 236 m² (26,5' x 96')

La norme pour les bâtiments accessoires est de ± 132 m²

Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni lundi le 4 novembre 2013. Il a examiné la demande et a fait ses recommandations au Conseil municipal:

ATTENDU QU'il y a eu parution d'un avis public dans le journal l'Oie Blanche;

ATTENDU QUE la dérogation mineure a été présentée au comité consultatif d'urbanisme dans le cadre d'une réunion tenue le 4 novembre 2013;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure si les 2 conditions suivantes sont respectées:

- 1- Le renoncement définitif de l'entreposage de type D sur ce terrain (les 3 remorques fermées devront disparaître dans un délai maximum de 12 mois).
- 2- Avoir un accord écrit des 2 voisins latéraux. Ce dernier devra être acheminé au bureau municipal avant l'obtention du permis d'agrandissement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accepter la dérogation mineure du propriétaire au 64, chemin St-François Ouest en autant que les conditions recommandées par le ccu soient respectées.

N.B. Le conseiller Rémi Montminy ne participe pas à cette décision parce qu'il est en conflit d'intérêt.

2^e dérogation

Le propriétaire au 37, Montée St-François veut agrandir sa résidence en cour arrière.

Actuellement, il y a 2 bâtiments accessoires en cour arrière, soit;

Garage 50,73 m² Remise 17,84 m² Total: 68,57 m²

La dérogation vient du fait que la norme municipale dans ce secteur alloue 10% de la cour arrière pour des bâtiments accessoires ou 55 m². Son droit lui autorise ± 38,11 m². Donc, il serait excédentaire de 17,84 m².

Le ccu recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure parce qu'elle ne générera pas d'inconvénients particuliers.

ATTENDU QU'il y a eu parution d'un avis public dans le journal de l'Oie Blanche;

ATTENDU QUE la dérogation mineure a été présentée au comité consultatif d'urbanisme dans le cadre d'une réunion tenue le 4 novembre 2013;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande à la Municipalité d'accepter la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accepter la dérogation mineure du propriétaire au 37, Montée St-François parce qu'aucun impact négatif ne sera généré par cette demande.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

Le 3 octobre 2011, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adopté un règlement (No 226-2011) concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.

Une copie de ce règlement est remis à chacun des élus afin qu'il puisse en prendre connaissance. D'ailleurs, lors de leur assermentation, chacun des élus devra s'engager à respecter ce Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

VARIA

AUTORISATION POUR SIGNER LES EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT QU'un nouveau maire a été élu à l'élection générale du 3 novembre 2013 dernier;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Rémi Montminy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Rénald Roy, Maire, monsieur Yves Laflamme, directeur général ainsi que madame Linda Guimont directrice adjointe, comme personnes autorisées à signer les effets bancaires de la Municipalité concernant les folios 317, 4738 et 4416 de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.

QUE ces désignations entrent en force immédiatement après l'assermentation des élus, soit le 11 novembre 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Il est question de lignage des rues.
- Un citoyen mentionne que les accotements sur le chemin de la Rivière-du-Sud sont bas et que cela brise la bordure d'asphalte. Le Conseil en prend bonne note.
- Une citoyenne s'interroge à savoir qui est responsable de ramasser les animaux morts sur nos chemins municipaux. Ce sont nos employés municipaux.
- Un citoyen demande au Conseil de faire le suivi de 3 dossiers impliquant un autre contribuable à savoir : Feu (bord rivière), redevances municipales ainsi que la CPTAQ (conteneurs). Ce même citoyen demande également de faire le suivi du dossier d'un propriétaire fautif qui aurait construit des bâtiments sans permis.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée au lundi 18 novembre 2013 à 20 heures;

QU'à cette occasion, il y aura présentation de la situation financière de la Municipalité.

La séance se termine vers 20 h 45.

Adopté unanimement

Rénald Roy, Maire

Linda Guimont, directrice adjointe

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière ajournée des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 18 novembre 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon, Rémi Montminy et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 11 novembre 2013 soit accepté tel que déposé.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal dit ceci:

«Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil.»

À l'aide du rapport budgétaire en date du 15 novembre 2013, les principaux postes de dépenses sont analysés en fonction du montant qui avait été budgété.

Au poste de «l'**Administration générale**», il avait été budgété 457 997\$. Présentement, une somme de 412 970\$ a été dépensée. Donc, pour terminer l'année, il reste dans ce poste budgétaire 45 026\$, soit 9,83%.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses
02-130-00-331	Frais de téléphone	2 000\$	15 635\$
	Raison : Un nouveau système téléphonique a été acheté		
02-130-00-411	Arpenteurs, évaluateurs	1 000\$	4 664\$
	Raison: Demande de services additionnels		
02-130-00-412	Services juridiques	5 000\$	7 764\$
	Raison: Demande de services additionnels (avis juridiques)		
02-140-00-670	Fournitures de bureau	1 400\$	6 034\$
	Raison: Grosse élection générale du 3 novembre 2013		

Au poste «**Sécurité publique**», il avait été budgété 215 815\$. Présentement, une somme de 178 674\$ a été dépensée. Donc, il reste 37 140\$, soit 17,21% du budget pour terminer l'année.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses
02-215-00-523	Machinerie, véhicules	500\$	738\$
	Raison : Un peu plus de réparations et d'entretien		
02-215-00-645	Bouteille oxygène	500\$	897\$
	Raison: Plus de remplissage		
02-220-00-310	Frais de déplacement	1 000\$	1 364\$
	Raison: Les cours offerts l'étaient à des endroits plus éloignés		

Au poste «**Voirie municipale**», il avait été budgété 163 410\$. Actuellement, un montant de 196 047\$ est dépensé. Donc, le poste est négatif de 19,97%.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses
02-320-00-521	Chemins, ponceaux, fossés	10 000\$	49 169\$
	Raison : Asphalte montée Les Prairies, ponceaux chemin de l'Aqueduc, chemin Morigeau (bordures)		
02-320-00-515	Signalisation	5 500\$	7 326\$
	Raison: Achat de plus de panneaux		
02-320-00-542	Niveleuse	2 500\$	3 166\$
	Raison: Réparations		
02-320-00-620	Gravier, sable, ciment, calcium	3 500\$	7 072\$
	Raison: Gravier pour accotements de chemins		
02-320-00-640	Pièces et accessoires	4 500\$	7 777\$
	Raison: Équipement pour le garage		

Au poste «**Enlèvement de la neige**», le budget 2013 était de 189 810\$. Présentement, il est dépensé 149 931\$. Donc, il reste 39 879\$ dans ce poste, soit 21% du budget.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses
02-330-00-332	Radios	800\$	962\$
	Raison : Achat		
02-330-00-524	Tracteur Fendt (location)	18 000\$	36 292\$
	Raison: Location 19 795\$ et achat de pneus 16 495\$		

02-330-00-526 Camion Freightliner 3 000\$ 4 369\$

Raison: Achat de pneus d'hiver

02-330-00-528 Niveleuse 2 000\$ 3 644\$

Raison: Réparation hydraulique et autres

02-330-00-640 Pièces et accessoires 2 000\$ 3 846\$

Raison: Matériel pour garage, balises

Au poste «**Éclairage des rues**», le budget était de 10 500\$. Il est dépensé à date la somme de 10 241\$. Donc, il reste dans le poste 259\$ pour terminer l'année.

Au poste «**Usine d'eau potable**», le budget 2013 était de 262 365\$. Il est dépensé à date la somme de 233 266\$. Donc, il reste 29 099\$ pour terminer l'année, soit 11,09%.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

	Budget	Dépenses
02-410-00-529 Usine d'eau potable	5 000\$	20 029\$

Raison : Analyseur d'ozone, compresseur, pompe

02-410-00-620 Produits et équipements	10 000\$	17 401\$
---------------------------------------	----------	----------

Raison: Achats et produits d'eau potable

02-410-00-640 Pièces et accessoires	4 500\$	6 040\$
-------------------------------------	---------	---------

Raison: Pompe, ballast

02-410-00-670 Fournitures + informatique	400\$	1 835\$
--	-------	---------

Raison: Imprimante + configuration d'ordinateur

Au poste budgétaire «**Réseau d'aqueduc**», le budget est de 15 785\$. Il est dépensé à date 19 207\$. Donc, le poste est négatif de 3 422\$.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

	Budget	Dépenses
02-413-00-525 Borne-fontaine	1 500\$	4 685\$

Raison : Achat d'une borne-fontaine neuve

02-413-00-640 Pièces et accessoires	2 000\$	8 844\$
-------------------------------------	---------	---------

Raison: Tuyaux

Au poste budgétaire «**Épuration des eaux**», le budget était de 41 255\$. Il est dépensé à date 40 716\$ donc il reste 539\$ pour clore l'année 2013.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

	Budget	Dépenses
02-414-00-321 Frais de poste (échantillons eaux usées)	200\$	271\$

Raison : Envoi de plus d'échantillons

02-414-00-520 Assainissement opération (entretien)	7 000\$	12 159\$
--	---------	----------

Raison: Automate, réparation pompe, etc...

Au poste budgétaire «**Réseau d'égout**», il est budgété 3 080\$ et la dépense à date est de 11 708\$. Le poste est dans le négatif de 8 628\$.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

	Budget	Dépenses
02-415-00-513 Location machinerie	1 000\$	4 657\$

Raison : Nettoyage de puisards, déboucher sanitaires, inspection de conduites

02-415-00-640 Pièces et accessoires	1 000\$	6 800\$
-------------------------------------	---------	---------

Raison: Regards, puisards, cadres

Au poste budgétaire «**Enlèvement des ordures**», il avait été budgété un montant de 141 387\$. Les dépenses actuelles s'élèvent à 132 243\$. Donc, il reste 9 144\$ soit 6,47% pour terminer l'année.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

	Budget	Dépenses
02-420-00-993 Récupération peinture Récupération ordinateurs	2 000\$	3 122\$

Raison : Plus populaire

02-420-00-995	Conteneurs au garage municipal	12 800\$	15 553\$
---------------	--------------------------------	----------	----------

Raison: Plus populaire

Au poste budgétaire «**Urbanisme et mise en valeur du territoire**», il est budgété un montant de 144 089\$ et il est dépensé présentement une somme de 154 183\$. Donc, le poste est déficitaire de 10 094\$.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses
02-610-00-020	Société développement Riv.-du-Sud	20 000\$	25 000\$

Raison: Le programme de crédit de taxes est plus populaire qu'anticipé

02-622-00-515	Enseignes Bienvenue-Au Revoir	0	10 591\$
---------------	-------------------------------	---	----------

Raison: Décidé en cours d'année, donc n'avait pas été budgété

02-622-00-520	Entretien	4 000\$	7 045\$
---------------	-----------	---------	---------

Raison: La tonte des gazons est plus onéreuse

02-640-00-963	Contribution à un O.M.H.	10 950\$	17 544\$
---------------	--------------------------	----------	----------

Raison: 10 950\$, c'était selon le budget 2013 tandis que 17 544\$, c'est selon les états financiers 2012

Au poste budgétaire «**Loisirs et culture**», il a été budgété en 2013 un montant de 276 774\$. Les dépenses à date s'élèvent à 427 017\$. Donc, le poste est négatif de 150 243\$.

Explication des principaux sous-postes budgétaires qui sont négatifs :

		Budget	Dépenses
02-710-00-521	Annexe salle communautaire	500\$	2 548\$

Raison: Achat télévision et installation

02-710-00-522	Bâtisses	2 000\$	5 409\$
---------------	----------	---------	---------

Raison: Tuiles salles de bain, restauration des toitures et intérieur du saloon

02-710-00-523	Terrain	50 000\$	190 607\$
---------------	---------	----------	-----------

Raison: Patinoire permanente, drainage, éclairage

02-710-00-640	Pièces et accessoires	1 500\$	3 512\$
---------------	-----------------------	---------	---------

Raison: Peinture et fournitures

02-710-00-650	Équipement	1 000\$	6 323\$
---------------	------------	---------	---------

Raison: Tables de pique-nique, bancs, poubelles

02-716-00-740	Tire de tracteurs	20 000\$	32 022\$
---------------	-------------------	----------	----------

Raison: Estrade, chapiteau, éclairage, promotion

Au poste budgétaire «**Frais de financement (intérêts)**», il a été budgété 202 402\$. Les dépenses à date s'élèvent à 183 353\$. Il reste un montant de 19 049\$ de disponible, soit 9,41% du budget pour fermer l'année.

Au poste budgétaire «**Remboursement en capital**», le budget 2013 est de 477 692\$. Les dépenses à date se chiffrent à 395 591\$, donc il reste 82 100\$ de disponible soit 17,19% du budget.

Transfert à l'état activité investissement

Poste budgétaire	Budget	Dépenses
03-201-00-000	Taxes générales – immo	62 843\$ 80 000\$

Explication:

Le 80 000\$ dépensé est l'achat du terrain avec résidence à l'Est du Centre des Loisirs (M. Maurice Nicol).

Conclusion au niveau des dépenses

Budget 2013 :	2 713 570\$
Dépenses faites :	2 673 823\$
Reste à dépenser :	39 747\$

Au niveau des revenus

Au 15 novembre 2013, il y a des revenus qui ne sont pas encore reçus :

- Compensation TVQ	19 765\$
--------------------	----------

- Protection incendie St-Pierre	25 000\$
- Protection incendie St-Pierre, Administration 1,5%	1 200\$
- Service dette St-Pierre (camion incendie)	7 333\$
- Service dette St-Pierre (honoraires eau potable)	6 231\$
- Service dette St-Pierre (usine d'eau potable)	73 397\$
- Quote-part immo. usine d'eau (St-Pierre)	11 506\$
- Opération usine d'eau (St-Pierre)	44 264\$
- Administration eau potable (St-Pierre)	1 067\$
- Compensation voirie	38 631\$
- Subvention patinoire	76 000\$
- Dernier versement de la taxe d'accise sur l'essence	79 034\$
- Subvention amélioration du réseau routier municipal	10 000\$
Total à recevoir :	393 428\$

Conclusion au niveau des revenus

Revenus à date	2 744 794\$
Revenus à recevoir	393 428\$
Revenus anticipés	3 138 222\$

Voici un portrait de la situation financière de la Municipalité au 15 novembre 2013.

À titre informatif, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2012 a été de 257 081\$. En 2011, il y a eu un excédent de 139 520\$. En 2010, il y a eu un déficit de fonctionnement de (235 173\$). Finalement, en 2009, il y a eu un excédent de 225 297\$.

Voici l'énumération des contrats en 2013 de plus de 25 000\$

Les Concassés du Cap Inc.	52 000\$
• Collecte et transport des matières recyclables et non recyclables	
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	65 000\$
• Enfouissement des vidanges	
Aquatech Inc.	
• Opération de l'usine de filtration d'eau potable	108 875\$
• Opération de l'assainissement des eaux	16 480\$
Groupe Ultima Inc.	71 218\$
• Renouvellement des assurances générales	
Jacques et Raynald Morin Inc.	28 433,32\$
• Travaux de drainage	
Les Entreprises Lévisiennes Inc.	53 962,64\$
• Asphalte, comprend patinoire + Montée des Prairies	
Les Habitations Patrimoniales de St-François	50 000\$
• Contribution, 2e année de 4	
Les Installations Agora Inc.	64 435,44\$
• Bandes de patinoire	
Maurice Nicole	80 000\$
• Achat de la résidence de M. Maurice Nicole	

Voici l'énumération des contrats en 2013 de plus de 2 000\$ avec le même entrepreneur qui, additionnés ensemble, dépassent 25 000\$:

Jacques et Raynald Morin Inc.	28 969,99\$
• Asphaltage divers chemins	16 064,62\$
• Excavation pour patinoire	12 905,37\$

Orientations du budget 2014

- Construction de bordures de rue dans la 1^{ère} Rue Ouest du développement domiciliaire
- Asphaltage de la 1^{ère} Rue Ouest du développement domiciliaire
- Compléter l'aménagement du terrain au Centre des Loisirs

- Aménager le terrain acheté à l'Est des Loisirs pour du stationnement
- Changer les pancartes des noms de rue
- Dépendamment de la vitesse de la vente des terrains, peut-être ouvrir une rue additionnelle
- Continuer le nettoyage des fossés
- Construire et installer un bâtiment fixe à Morigeau où il y aurait des toilettes pour les utilisateurs du parc Olivier Tremblay au lieu d'un abri-neige qui se déchire constamment
- Continuer à améliorer le réseau routier municipal
- Installation de lumières de rue

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Le Conseil municipal désigne en 2014, comme maire suppléant:

Madame Huguette Blais

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de nommer la conseillère Huguette Blais comme mairesse suppléante pour l'année 2014.

LIGNAGE DE RUES

À la séance régulière du 11 novembre 2013, le Conseil avait laissé entendre qu'il était tard pour faire des lignes de rue et que ça se limiterait à l'essentiel. Donc, il faudrait confirmer cette décision par résolution:

CONSIDÉRANT QU'il est tard pour faire faire des lignes de rue;

CONSIDÉRANT QU'il ne faut tout de même pas négliger la sécurité sur le réseau routier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fabien Gagnon

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à convoquer la compagnie «Dura-Lignes Inc.» pour venir faire des lignes de rue aux endroits qui seront spécifiés par le responsable des travaux publics, monsieur François Morin, à un coût de .224¢ le mètre linéaire.

TEST TECH/BORNES-FONTAINES

Toujours à la séance régulière du 11 novembre 2013, le directeur général a présenté au Conseil une proposition pour une inspection des bornes incendie sur tout le territoire. Le Conseil était très intéressé mais il voulait savoir s'il n'y avait pas d'autres compagnies qui fournissaient le même service afin de pouvoir comparer les prix.

Le responsable des travaux publics a fait la démarche et a contacté diverses compagnies (Stelem, Aquarehab, LCS, etc.). Il n'y a que LCS qui est au même prix que Test Tech. Tous les autres sont plus chers. Que décidez-vous?

CONSIDÉRANT QUE les bornes-fontaines sur le territoire de la Municipalité n'ont jamais été inspectées par une firme spécialisée;

CONSIDÉRANT QUE certaines bornes-fontaines ne sont pas très jeunes;

CONSIDÉRANT QU'une telle inspection permettrait d'obtenir l'état de santé de chacune et d'apporter rapidement les réparations nécessaires à leur bonne fonctionnalité, si besoin est;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité offre le service de protection incendie et qu'elle a par la même occasion l'obligation de s'assurer du bon fonctionnement de son réseau;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Montminy

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de la compagnie «Test Tech Inc.» pour faire l'inspection de 68 bornes-fontaines sur son territoire;

QUE la firme retenue présente:

- Rapport complet d'inspection
- Estimation du coût de restauration, si nécessaire, pour chaque borne-fontaine
- Graissage des bouchons, si nécessaire

à un prix de 60\$ la borne-incendie;

QUE l'inspection se fasse dans les meilleurs délais car le froid arrive à grand pas.

● **MODE OPÉRATIONNEL (QUI FAIT QUOI)**

● Le Conseil décide de se concentrer d'ici la fin de l'année à la préparation du budget. Concernant son motus operandi, ce sera discuté après les Fêtes.

● **VARIA**

● Le directeur général remet aux élus la liste de tous les permis qui ont été émis à date par l'inspecteur municipal, monsieur Vincent Rioux, (construction, réparation, lotissement, etc.).

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- - Il est souligné qu'à bien des endroits sur le réseau routier municipal, les accotements de chemin ont besoin de matériel.
- - Combien d'heures a travaillé le tracteur Fendt l'hiver dernier et quand l'aura-t-on pour l'hiver qui vient?
- - Les tarifs pour le ramassage de la neige vont-ils être augmentés?
- - Il est signalé que les glissières de sécurité aux approches du pont sur la Montée Morigeau ont besoin d'être inspectées.

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

● IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais
● APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau
● ET RÉSOLU QUE la séance régulière ajournée soit levée.

● La séance régulière ajournée se termine à 20 h 40.

● Adopté unanimement

● Rénaud Roy, Maire

● Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

● Je, Rénaud Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Livraison de l'édition de janvier

En raison du congé des Fêtes, prenez note que l'édition de janvier de *L'Écho* sera livrée le jeudi 9 janvier 2014. La date de tombée des articles et des publicités est le **vendredi 20 décembre**. Merci de votre compréhension. ☺

Les petites annonces de *L'Écho*

Offre services administratifs

J'offre mes services pour faire la tenue de livres, rapports d'impôt, remises gouvernementales, rapport TPS-TVQ. Contactez Jocelyne Roy au 418-472-0612. ☺



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

Bienvenue aux nouveaux membres 2013-2014

Vous souhaitez soutenir votre journal communautaire par une souscription de 5\$ pour les membres individuels et 25\$ pour les membres organismes. Ensemble, faisons de *L'Écho* un maillon fort de la communauté.



Membre organisme
Ajoutez votre nom à cette liste.

Membre individuel

Nicole Morin (N)
Bernadette Corriveau (N)
Philippe Lamonde (N)
Lise Blais (N)
Jean-Marc Gosselin (N)
Jean Dominique Rousseau (N)
Jeannette Cloutier (N)
Fernand Bélanger (N)
Louise Thérberge (N)
Sylvie Allaire (N)
Nicole L. Couture (N)
Réjean Pellerin (N)
Monique Audet (N)
Jean-Luc Couture (N)
Colette Boutin (N)
Denis Rémillard (N)
Suzanne Mercier (N)
Nathalie Allaire (N)
Pierre Martin (N)
Ernest Lachance (N)

Marie Laflamme (N)

Monique Laliberté (N)

Raynald Laflamme (N)

(N): Nouveau membre ☺

Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.

Toute notre équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une bonne et heureuse année 2014!



Membre affilié à **Proxim**

PHARMACIE
Vincent Lamonde Boulet inc.

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec
418 259-7728



LA MAGIE DES FÊTES EST À NOS PORTES

Qu'elle soit propice au partage et au rapprochement et qu'elle vous apporte des moments débordants de joie avec ceux qui vous sont chers.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de la confiance témoignée envers votre coopérative de services financiers et vous offrir nos meilleurs voeux de bonheur, de santé et de prospérité.

Un heureux temps des Fêtes, entouré de vos proches.

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

24 décembre Fermeture à 12 h 30

25 et 26 décembre Fermé

31 décembre Fermeture à 12 h 30

1^{er} et 2 janvier Fermé



Nadeau



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer